



Document imprimé sur papier recyclé

Ce document est réalisé par le Conseil régional d'Auvergne, avec le concours de l'ONISEP.

le GUIDE 2008 de l'apprentissage



**CONSEIL RÉGIONAL
AUVERGNE**

13/15 avenue de Fontmaure
BP60 - 63402 Chamalières cedex
www.cr-auvergne.org

**CONSEIL RÉGIONAL
AUVERGNE**



Aujourd'hui, les Régions assument d'importantes responsabilités en matière d'éducation et de formation. Elles construisent et rénovent les lycées ; elles aident les demandeurs d'emploi à se former pour trouver ou retrouver un travail ; elles ouvrent des formations par la voie de l'apprentissage.

L'apprentissage conjugue une formation à l'école avec une expérience de terrain simultanée, permettant ainsi de lier connaissances théoriques et professionnelles.

Vous souhaiteriez à la fois apprendre un métier, acquérir les techniques et les savoir-faire exigés par les entreprises, obtenir un diplôme, avoir un contrat de travail, percevoir un salaire et assurer votre insertion professionnelle ? C'est possible, en choisissant une formation par la voie de l'apprentissage.

Le guide que vous venez d'ouvrir vous propose des informations générales et concrètes sur le contrat d'apprentissage, les aides de la Région, les coordonnées utiles, les métiers, les diplômes. Il contient également des informations plus fines sur les formations proposées en Auvergne par la voie de l'apprentissage et les conditions d'accueil offertes par les établissements de formation.

Vous constaterez, par exemple, que les formations ouvertes concernent aussi bien l'agriculture, l'artisanat, l'industrie et les services, qu'il est possible de préparer par l'apprentissage un CAP, un baccalauréat, une licence professionnelle, un diplôme d'ingénieur, que les formations sont présentes sur tous les territoires de notre région...

Nous souhaitons que ce guide vous permette de trouver la formation correspondant à vos projets et aspirations.

Arlette Arnaud-Landau
*Vice-Présidente chargée de l'apprentissage
et de la formation tout au long de la vie*

René Souchon
*Président
du Conseil régional d'Auvergne*

SOMMAIRE

• CARTE DE L'APPRENTISSAGE EN AUVERGNE P.02

• LES AIDES DE LA RÉGION AUVERGNE P.06

• LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE EN BREF P.08

Salarié(e) dès 16 ans	p.08
Durée du contrat	p.08
Date de signature	p.08
Période d'essai	p.08
Rupture du contrat	p.08
Frais de formation	p.08
Temps de travail	p.09
Rémunération	p.09
Congés payés	p.10
Allocations familiales	p.10
À la fin du contrat	p.10
Les avantages pour les entreprises	p.10
L'apprentissage dans la fonction publique	p.11
L'apprentissage pour le jeune en difficulté d'insertion	p.11

• APPRENTI(E), POUR QUEL DIPLÔME ? P.12

• LES MÉTIERS P.15

Métiers de l'agriculture et de l'aménagement de l'espace → p.16



Métiers de l'alimentation et de l'agroalimentaire → p.20



Métiers de l'industrie → p.24



Métiers de la maintenance de véhicules → p.28



Métiers du bâtiment → p.32



Métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme → p.38



Métiers du commerce, du transport et de la logistique → p.41



Métiers des soins personnels et du travail social → p.45



Métiers de la comptabilité, de la gestion et de l'informatique → p.49



• COORDONNÉES ET CONDITIONS D'ACCUEIL DES ORGANISMES ACCUEILLANT DES APPRENTI(E)S P.50

• AUTRES COORDONNÉES UTILES P.59

LES AIDES DE LA RÉGION AUVERGNE

POUR PLUS DE DÉTAILS, CONTACTER LE SERVICE "APPRENTISSAGE" DE LA RÉGION AUVERGNE : 04 73 31 81 56.

La Région Auvergne consacrera, en 2008, plus de **40 millions d'euros** à l'apprentissage. Ses contributions bénéficient...

1 – ... AUX CENTRES DE FORMATION

A – L'AIDE AU FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE FORMATION

La Région Auvergne participe au financement des dépenses de fonctionnement des centres de formation d'apprentis et des autres établissements accueillant des apprentis. Cette aide concerne, selon les centres de formation, la rémunération des personnels, les dépenses d'énergie, d'eau, de restauration, d'hébergement...

Au total, la Région Auvergne versera plus de 21 millions d'euros pour le fonctionnement de l'apprentissage en Auvergne.

B – L'AIDE À L'INVESTISSEMENT DES CENTRES DE FORMATION

Chaque année, la Région Auvergne participe aux besoins de travaux et d'équipements des centres de formation. Elle participe, par exemple, au financement de travaux de rénovation, de sécurité, d'extension ou à l'acquisition de machines-outils. En 2008, la Région Auvergne consacra 1,3 million d'euros aux dépenses d'investissement des centres de formation.

2 – ... AUX EMPLOYEURS

La loi permet aux employeurs d'apprentis de bénéficier d'aides financières. Elles prennent la forme d'une aide forfaitaire à l'embauche de 915 euros sous certaines conditions et d'une aide à l'effort de formation, pouvant atteindre 3 300 euros par année de formation, selon des modalités précisées dans la rubrique "le contrat d'apprentissage en bref" (p.10).

En 2008, la Région Auvergne attribuera aux employeurs d'apprentis 16,4 millions d'euros.

2 – ... AUX APPRENTIS

A – TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION

Les frais de transport de restauration et d'hébergement, supportés par les familles, peuvent être en partie pris en charge par la Région Auvergne.

B – L'AIDE AU 1^{ER} ÉQUIPEMENT DES APPRENTI(E)S

La Région Auvergne participe au financement du premier équipement des apprentis. Elle verse aux établissements une dotation leur permettant d'acquérir les outils dont les apprentis de 1^{ère} année auront besoin pour leur formation.

Pour le financement du premier équipement des apprentis, la Région Auvergne a prévu 290 000 euros en 2008.

LE COM APPRENTISSAGE : UNE AVANCÉE SIGNIFICATIVE POUR L'Auvergne !

Signé le 7 juillet 2005 entre l'État et la Région, le Contrat d'Objectifs et de Moyens pour le développement et la modernisation de l'apprentissage en Auvergne a pour objectif de mettre en place des actions destinées à améliorer la qualité de l'apprentissage et à accroître le nombre d'apprenti(e) en Auvergne.

Quelques actions phares du dispositif COM Apprentissage :

- l'ouverture de formations dans de nouveaux domaines ;
- la préparation de nouveaux diplômes par la voie de l'apprentissage ;
- la sensibilisation et mobilisation des entreprises ;
- l'orientation renforcée et qualifiée avec les Missions Locales et les chambres consulaires d'Auvergne.

CONTRATS POUR LA MIXITÉ DES EMPLOIS

Pour faciliter le recrutement de jeunes filles en apprentissage sur des métiers traditionnellement considérés comme masculins, des aides financières peuvent être accordées par l'État pour l'aménagement de vestiaires ou pour l'aménagement ergonomique (allègement des charges).

Contact : délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité.
Tél. 04 73 98 63 17 - Mail : droits-des-femmes@puy-de-dome.pref.gouv.fr

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE EN BREF

◦ SALARIÉ(E) DÈS 16 ANS

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail signé entre l'apprenti (ou ses parents s'il est mineur) et l'employeur.

Le jeune est salarié de l'entreprise. Il reçoit une formation générale et théorique dans un centre de formation d'apprentis (CFA) et une formation pratique dans l'entreprise. Le contrat d'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (exceptionnellement à partir de l'âge de 15 ans). L'âge maximum pour conclure un contrat peut être reculé dans certains cas (voir le site : www.travail.gouv.fr).

◦ DURÉE DU CONTRAT

La durée d'un contrat d'apprentissage est en général de deux ans. Elle peut être modulée d'un à trois ans en fonction du métier, de la qualification préparée et du niveau initial de l'apprenti.

◦ DATE DE SIGNATURE

La signature du contrat peut se faire, sans dérogation, entre 3 mois avant le début des cours et 3 mois après. En règle générale, les cours en CFA commencent entre le 15 septembre et le 1^{er} octobre.

◦ PÉRIODE D'ESSAI

Les deux premiers mois suivant la signature du contrat d'apprentissage constituent la période d'essai pendant laquelle il peut être rompu.

◦ RUPTURE DU CONTRAT

Au-delà de la période d'essai, le contrat peut être rompu sur accord des deux parties (apprenti(e) et employeur) ou par décision du Conseil des Prud'hommes ou de l'Inspection du travail, à l'issue de la période d'essai.

◦ FRAIS DE FORMATION

La formation en CFA est financée principalement par la Région Auvergne et par les entreprises, par le biais du versement de la taxe d'apprentissage. Des financements complémentaires sont apportés par l'Union européenne (Fonds Social Européen - FSE).

◦ TEMPS DE TRAVAIL

La durée de travail comprend le temps passé en entreprise et les heures de formation en CFA.

Jusqu'à 18 ans : la durée de travail est limitée à 8 heures par jour sauf si une dérogation est accordée par la Direction départementale du travail, de l'emploi, et de la formation professionnelle (dans une limite de 5 heures supplémentaires par semaine).

Le travail de nuit (de 22 heures à 6 heures du matin) est interdit. Une dérogation peut toutefois être accordée, pour certains métiers.

18 ans et plus : la durée de travail de l'apprenti est conforme à la législation en vigueur et ne peut excéder 10 heures par jour, sauf dérogation.

◦ RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC), sous réserve de dispositions contractuelles plus favorables qui s'imposent à l'employeur. Ce salaire est versé en fonction de l'âge et de l'avancement de la formation.

Période de l'apprentissage	Âge de l'apprenti(e)		
	Moins de 18 ans	18/20 ans	21 ans et plus
Première année	25 % du SMIC	41 % du SMIC	53 % du SMIC ⁽¹⁾
Deuxième année	37 % du SMIC	49 % du SMIC	61 % du SMIC ⁽¹⁾
Troisième année	53 % du SMIC	65 % du SMIC	78 % du SMIC ⁽¹⁾

(1) ou du minimum conventionnel, s'il est plus favorable.

Au 1^{er} juillet 2007, le SMIC⁽²⁾ mensuel brut est de 1 280,07 euros pour 35 heures par semaine. Dans les entreprises inférieures à 10 salariés, le salaire n'étant pas soumis aux cotisations salariales, les montants indiqués ci-dessus sont ceux perçus par l'apprenti.

Des informations relatives au temps de travail et au montant du salaire de l'apprenti peuvent être obtenues dans les Directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ou sur le site du ministère des Affaires sociales : www.travail.gouv.fr/index.asp.

(2) Pour plus d'informations concernant le SMIC, notamment l'incidence de la réduction du temps de travail, contacter l'Inspection du travail ou le site du ministère des Affaires sociales.

• CONGÉS PAYÉS

- L'apprenti a droit à 5 semaines de congés payés.
- À sa demande, l'apprenti bénéficie d'un congé rémunéré de 5 jours pour la préparation des épreuves du diplôme.
- Au même titre que les autres salariées, une jeune apprentie peut bénéficier d'un congé maternité (*6 semaines avant et 10 semaines après la date prévue de l'accouchement*).
- L'apprenti relève du régime légal des congés pour jours fériés, jours chômés légaux et événements familiaux (*mariage, naissance, décès, ...*).

• ALLOCATIONS FAMILIALES

Les parents perçoivent les allocations familiales jusqu'aux 20 ans de l'apprenti si sa rémunération ne dépasse pas 55 % du SMIC.

• À LA FIN DU CONTRAT

À la fin du contrat d'apprentissage, l'employeur est tenu de délivrer un certificat de travail.

Il peut proposer un nouveau contrat d'apprentissage, si le jeune souhaite préparer une mention complémentaire ou une qualification différente. En cas d'échec à l'examen, il est possible de prolonger le contrat d'une année au plus, soit par prorogation du contrat initial si l'employeur le souhaite, soit par conclusion d'un nouveau contrat avec un autre employeur. L'apprenti bénéficie de l'allocation chômage durant sa période de recherche d'emploi.

• LES AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES

- **Exonération de cotisations sociales et patronales pour les moins de 10 salariés.** Pour les plus de 10 salariés, l'exonération porte sur les seules cotisations de Sécurité Sociale.
- **Aide à l'embauche** de 915 euros versée aux entreprises qui emploient au plus 20 salariés, pour les apprentis titulaires au maximum d'un diplôme de niveau 5 (*CAP, BEP*), le versement intervenant à l'issue de la période d'essai (*2 mois*).
L'aide n'est pas versée en cas d'embauche d'un jeune titulaire d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat, de conclusion d'un contrat de moins d'un an, de prolongation du contrat après échec à l'examen (*chez le même employeur ou chez un autre employeur*), de changement d'employeur.

- **Aide à l'effort de formation** réalisé par l'employeur, calculée en fonction de la durée de formation dans le CFA et de l'âge de l'apprenti, le versement intervenant à l'issue de chaque année du cycle de formation.

L'indemnité est de 1 525 euros, majorée de :

- 305 euros pour les apprentis âgés de plus de 18 ans à la date de signature du contrat,
- 7,62 euros par heure de formation en CFA au-delà de 600 heures dans la limite de 200 heures (*soit une majoration de 1 524 euros maximum pour 800 heures de formation annuelles*).

Cette indemnité est versée à l'employeur quel que soit le niveau initial de l'apprenti.

Les aides sont versées par la Région Auvergne.

• L'APPRENTISSAGE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les services de l'État, les collectivités territoriales, les chambres consulaires (*métiers, commerce et industrie, agriculture*), La Poste, France Télécom et toute personne morale de droit public non industrielle et commerciale peuvent accueillir des apprentis. La formation théorique et pratique se déroule de la même façon que dans le secteur privé.

• L'APPRENTISSAGE POUR LE JEUNE EN GRANDES DIFFICULTÉS D'INSERTION

Les jeunes en grandes difficultés d'insertion sociale, du fait d'un handicap ou d'inadaptations, peuvent eux aussi suivre une formation par la voie de l'apprentissage, le plus souvent un CAP. Le CFA spécialisé d'Auvergne (CFAS) propose pour ces jeunes, parmi 40 métiers, une formation adaptée, personnalisée et un suivi pédagogique renforcé en vue d'une insertion en milieu ordinaire de travail. Il s'appuie sur les CFA existants et les instituts médico-éducatifs (*IME*). Le CFAS est géré par le Centre régional d'études et d'actions en faveur des handicaps et des inadaptations (*CREAHI*) ; il est financé par la Région Auvergne, le Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (*AGEFIPH*) et l'Union européenne. Voir p. 56.

Aujourd'hui, l'apprentissage est devenu une voie de formation initiale diplômante très souple qui permet d'évoluer, de se spécialiser, de changer d'orientation, et même de revenir à des études traditionnelles, après un autre choix initial de formation.

APPRENTI(E), POUR QUEL DIPLÔME ?

L'APPRENTISSAGE PERMET D'ACCÉDER À TOUS LES NIVEAUX DE DIPLÔME, DU CAP AU MASTER. LES DIPLÔMES SONT REGROUPÉS PAR NIVEAU DE QUALIFICATION (DU NIVEAU 5 AU NIVEAU 1, LE PLUS ÉLEVÉ). ON TROUVERA CI-DESSOUS LA LISTE DES PRINCIPAUX DIPLÔMES POUVANT ÊTRE PRÉPARÉS PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE EN AUVERGNE.

NIVEAU 5 : PREMIER NIVEAU DE QUALIFICATION EN DEUX OU TROIS ANS APRÈS LA CLASSE DE 3^{ÈME}



- CAP (A) : certificat d'aptitude professionnelle (agricole).** C'est le premier diplôme professionnel, reconnaissant une qualification au niveau ouvrier ou employé qualifié dans un métier précis. Conçu pour l'insertion professionnelle, le CAP est toujours très apprécié des entreprises : 70 % des titulaires d'un CAP entrent sur le marché du travail après leur diplôme. Il permet également de se perfectionner ou de se spécialiser en préparant ensuite, notamment en apprentissage, un deuxième CAP en un an, une mention complémentaire (MC), un brevet professionnel (BP), ou éventuellement un bac professionnel.
- BEP (A) : brevet d'études professionnelles (agricoles).** Le BEP donne le même niveau de qualification que le CAP, mais il a un champ plus large et est ouvert sur une famille de métiers, ce qui nécessite de se spécialiser par la suite. C'est pourquoi la majorité des titulaires d'un BEP poursuivent leurs études vers un bac professionnel ou un bac technologique dans certains cas. Certains BEP peuvent cependant permettre également d'entrer directement dans la vie active.
- MC : mention complémentaire.** La MC permet, en un an après un CAP ou un BEP, d'acquérir une spécialisation ou une compétence complémentaire dans un domaine précis. À noter qu'il n'y a pas systématiquement de MC après chaque CAP ou BEP. Il existe également des MC accessibles après un diplôme de niveau 4. Pour les diplômes agricoles, la spécialisation s'appelle CSA (*certificat de spécialisation agricole*) de niveau 5 ou 4 selon les spécialités.

Autres diplômes de niveau 5 mentionnés dans ce guide : **BPA** (*brevet professionnel agricole*) de niveau 5, **BAPAAT** (*brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports*).

NIVEAU 4 : NIVEAU "BAC", EN TROIS OU QUATRE ANS APRÈS LA CLASSE DE 3^{ÈME}



- Bac pro : baccalauréat professionnel.** Préparé en deux ans après un BEP ou un CAP et, dans certains cas, directement en trois ans après la 3^{ÈME}, le bac pro a été conçu pour répondre à la demande des entreprises en techniciens d'atelier, employés et ouvriers hautement qualifiés. Son objectif est donc prioritairement l'insertion professionnelle, même si la poursuite d'études reste possible, essentiellement vers un BTS.
- BP : brevet professionnel.** Le BP se prépare en deux ans après un CAP ou un BEP, en apprentissage ou en formation continue (*en cours d'emploi*). Il atteste une haute qualification dans un métier précis, ainsi que de connaissances en gestion. Il permet notamment de s'installer à son compte : dans certaines professions réglementées, le BP est exigé, par exemple pour ouvrir un salon de coiffure.
- BTM : brevet technique des métiers.** Le BTM est proposé uniquement dans certains métiers (*pâtissier, ébéniste, prothésiste dentaire, ...*). Il se prépare en deux ans après un CAP ou un BEP, en apprentissage ou en formation continue (*en cours d'emploi*). Comme le BP, il apporte une haute qualification professionnelle dans un métier précis. Comparé au bac pro, le BTM propose une formation où les enseignements pratiques sont plus développés.

Autres diplômes de niveau 4 mentionnés dans ce guide : **BPA, CSA, MC** de niveau 4, **BEES** (*brevet d'État d'éducateur sportif*), **BP JEPS** (*brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports*), *certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur*, **BMA** (*brevet des métiers d'art*).

NIVEAU 3 : NIVEAU BAC + 2 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES



- BTS (A) : brevet de technicien supérieur (agricole).** Le BTS se prépare en deux ans après le bac (général, de technicien, éventuellement professionnel). Il permet à son titulaire d'exercer des responsabilités plus étendues que celles d'un technicien et d'assurer des tâches d'encadrement.

Il permet également la poursuite d'études, à l'université vers une licence professionnelle ou en école spécialisée (*écoles de commerce, d'ingénieurs*) en passant de préférence par une classe préparatoire.

- **BTMS : brevet technique des métiers supérieur.** Diplôme supérieur spécifique à l'artisanat, nécessitant une expérience professionnelle, le BTMS permet d'accéder à la qualification de technicien supérieur. Cette formation prend également en compte les compétences en commercialisation, en organisation et en gestion nécessaires au développement de l'entreprise artisanale.

Autre diplôme de niveau 3 mentionné dans ce guide : *diplôme d'éducateur spécialisé.*

NIVEAUX 2 ET 1 : NIVEAUX BAC + 3 ET BAC + 5 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES



- **Licence pro : licence professionnelle.** Diplôme de niveau 2, la licence professionnelle se prépare en un an après un BTS, un DUT (*diplôme universitaire de technologie*) ou un autre diplôme de niveau 3. Formation universitaire professionnalisée mise en place en partenariat avec les entreprises et les branches professionnelles, ce diplôme a été conçu prioritairement pour permettre l'insertion professionnelle. Mais, selon les spécialités, certaines poursuites d'études existent en IUP (*institut universitaire professionnalisé*) et en écoles spécialisées.

- **Master pro : master professionnel (anciennement DESS).** Diplôme professionnel de niveau 1, au même titre que celui d'ingénieur. Le master professionnel se prépare en deux ans (*master 1 et master 2*) après une licence ou un autre diplôme de niveau 2. Il a pour but l'insertion dans la vie professionnelle à un haut niveau de qualification et de responsabilité.

Autres diplômes de niveau 2 ou 1 mentionnés dans ce guide : **DECf** (*diplôme d'études comptables et financières*), **ESc** (*diplôme de l'École supérieure de commerce*), **DU** (*diplôme d'université*), **DSEc** (*diplôme supérieur d'études commerciales*), titre de logisticien industriel, diplôme de responsable qualité, diplôme d'ingénieur en génie industriel.

LES MÉTIERS

MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE → P.16



MÉTIERS DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGROALIMENTAIRE → P.20



MÉTIERS DE L'INDUSTRIE → P.24



MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DE VÉHICULES → P.28



MÉTIERS DU BÂTIMENT → P.32



MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE, DE LA RESTAURATION ET DU TOURISME → P.38



MÉTIERS DU COMMERCE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE → P.41



MÉTIERS DES SOINS PERSONNELS ET DU TRAVAIL SOCIAL → P.45



MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ, DE LA GESTION ET DE L'INFORMATIQUE → P.49



IMPORTANT :

- Les formations ci-après répertoriées sont celles ouvertes au 3 mars 2008.
- Il peut arriver qu'une formation ne puisse être ouverte à la rentrée faute d'un nombre suffisant d'apprentis : dans ce cas, le centre de formation pourra orienter le jeune vers une formation voisine, un autre établissement, ou les accueillir selon des modalités particulières.

MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



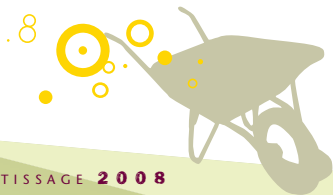
TRAVAILLER EN PLEIN AIR, AU CONTACT DE LA NATURE, C'EST LE RÊVE DE BEAUCOUP... LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT PERMETTENT D'EXERCER SES TALENTS AU GRAND AIR. MAIS ATTENTION : QUI DIT NATURE, VIE À L'EXTÉRIEUR, NE DIT PAS POUR AUTANT VIE TOUJOURS FACILE ET AGRÉABLE. TRAVAILLER À L'EXTÉRIEUR A AUSSI SES CONTRAINTES, PARTAGÉES EN AUVERGNE PAR 35 000 AGRICULTEURS, DONT 7 000 SALARIÉS.

AGRICULTEUR(RICE)-ÉLEVEUR(SE)

Qu'il soit exercé en tant qu'exploitant (*propriétaire, fermier ou métayer*) ou comme salarié, le métier d'agriculteur a beaucoup évolué et se diversifie, notamment dans de nouvelles activités liées au tourisme rural. Mais malgré la mécanisation, le travail reste dur et les horaires parfois très lourds, notamment en période de récoltes ou de vêlage. Par ailleurs, l'agriculteur doit consacrer de plus en plus de temps à la gestion et à la commercialisation. D'où le besoin de professionnels qualifiés et polyvalents. Si l'installation de fils et filles d'agriculteurs est facilitée, c'est une profession également ouverte aux jeunes issus d'autres milieux...

HORTICULTEUR(RICE)-PÉPINIÉRISTE

L'horticulteur produit des plantes et des fleurs en pot. Le pépiniériste produit et vend des végétaux extérieurs : arbres fruitiers, arbustes, rosiers. Tous deux ont le vent en poupe car le marché des "jardiniers du dimanche" et de la "main verte" est en expansion. Désherber, semer, repiquer, tailler, arroser, traiter, conditionner, étiqueter, expédier... Il faut une bonne forme physique, le sens de l'observation, de l'habileté manuelle et, bien sûr, une passion pour les plantes. Les débouchés sont variés, de l'exploitation horticole à la "jardinerie", et les possibilités de promotion réelles.

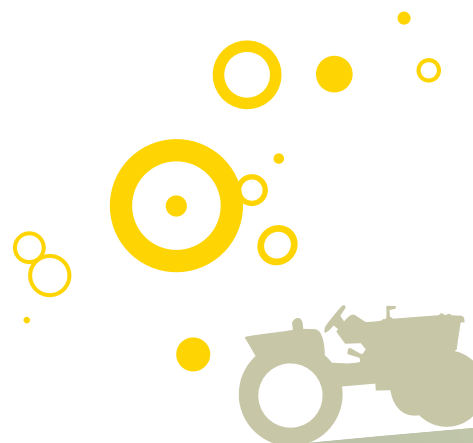


JARDINIER(ÈRE)-PAYSAGISTE








Chargé de l'aménagement et de l'entretien des parcs, jardins et espaces verts, le jardinier-paysagiste commence par préparer et organiser le chantier, les apports de matériaux ou leur évacuation : terre, végétaux, déblais de ciment, pierres, parpaings. Il trace ou rectifie les surfaces de plantation, puis repique ou plante bulbes, fleurs, arbres et arbustes. Par la suite, il assure leur entretien : taille, élagage, traitements antiparasitaires... En plus de ses connaissances horticoles, il doit avoir un certain goût artistique. Il travaille aussi en liaison avec d'autres professionnels, en particulier ceux du bâtiment et des travaux publics.

OUVRIER(ÈRE) D'EXPLOITATION FORESTIÈRE (BÛCHERON)





Le bûcheron (*appelé aussi ouvrier d'exploitation forestière*) est un professionnel de l'entretien et de l'exploitation de la forêt. L'abattage des arbres ou bûcheronnage peut s'effectuer de façon manuelle, à la tronçonneuse, ou mécanisée à l'aide d'un engin appelé "tête d'abattage". Dans tous les cas, le métier est physiquement exigeant et comporte des risques : un bon professionnel doit donner la priorité à la sécurité. Les travaux forestiers sont actuellement demandeurs de main-d'œuvre, notamment pour approvisionner les secteurs de la papeterie et de la construction.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE





- 
 - CAPA Productions horticoles
(productions florales et maraîchères)
→ CFA AGRICOLE DE L'ALLIER
→ CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DÔME
- 
 - CAPA Travaux paysagers
→ CFA AGRICOLE DE L'ALLIER
→ CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DÔME
→ CFA DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (43)
- 
 - BAC PRO Technicien conseil vente
en produits horticoles et de jardinerie
→ CFA AGRICOLE DE LA HAUTE-LOIRE
- 
 - BPA Chef d'exploitation ou
ouvrier hautement qualifié en jardins et espaces verts
→ CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DÔME
- 
 - BPA Productions horticoles
→ CFA AGRICOLE DE L'ALLIER
- 
 - BPA Travaux paysagers
→ CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DÔME
- 
 - CSA Constructions paysagères
→ CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DÔME

ÉLEVAGE CANIN











- 
 - BEPA Élevage canin et félin
→ CFA NATIONAL DES MÉTIERS DU CHIEN ET DE L'ANIMALERIE (63)
- 
 - Certificat de toiletteur canin
→ CFA NATIONAL DES MÉTIERS DU CHIEN ET DE L'ANIMALERIE (63)
- 
 - Certificat pratique d'agent cynophile de sécurité
→ CFA NATIONAL DES MÉTIERS DU CHIEN ET DE L'ANIMALERIE (63)
- 
 - BAC PRO Conduite et gestion de l'élevage canin et félin
→ CFA NATIONAL DES MÉTIERS DU CHIEN ET DE L'ANIMALERIE (63)

FORÊT

- 
 - BEPA Travaux forestiers
→ CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL

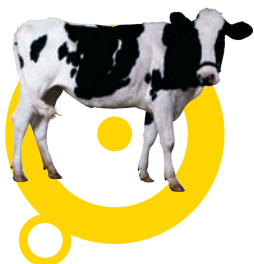
- 
 - CAPA Travaux forestiers (sylviculture)
→ CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL
- 
 - CSA Taille et soins des arbres
→ CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL
- 
 - BAC PRO Gestion et conduite des chantiers forestiers
→ CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL
- 
 - BTSA Gestion forestière
→ CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL

PRODUCTIONS AGRICOLES

- 
 - BEPA Agroéquipements
→ CFA AGRICOLE DE LA HAUTE-LOIRE
- 
 - BEPA Conduite de productions agricoles (productions animales)
→ CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL
- 
 - CAPA Productions agricoles,
utilisation du matériel (productions animales)
→ CFA AGRICOLE DE LA HAUTE-LOIRE
→ CFA AGRICOLE DE L'ALLIER
→ CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DÔME
→ CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL
→ CFA DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (43)
- 
 - BAC PRO Agroéquipements
→ CFA AGRICOLE DE LA HAUTE-LOIRE
- 
 - BPA Travaux de la production animale,
(agriculture, élevage)
→ CFA AGRICOLE DE LA HAUTE-LOIRE
- 
 - BPA Responsable d'exploitation agricole
→ CFA AGRICOLE DE LA HAUTE-LOIRE
→ CFA AGRICOLE DE L'ALLIER
→ CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DÔME
→ CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL
→ CFA DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (43)
- 
 - CSA Conduite de l'élevage laitier
→ CFA AGRICOLE DE LA HAUTE-LOIRE
- 
 - BTSA Analyse et conduite des systèmes d'exploitation
→ CFA AGRICOLE DE LA HAUTE-LOIRE
→ CFA DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (43)
- 
 - BTSA Productions animales
→ CFA AGRICOLE DE LA HAUTE-LOIRE
→ CFA AGRICOLE DE L'ALLIER
- 
 - BTSA Technico-commercial (agrofournitures)
→ CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DÔME



MÉTIERS DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGROALIMENTAIRE



DES MÉTIERS-SAVEURS, DES MÉTIERS POUR FAIRE PLAISIR... DES MÉTIERS TRADITIONNELS, MAIS QUI BÉNÉFICIENT AUJOURD'HUI D'ÉQUIPEMENTS MODERNES ET PERFORMANTS, ET QUE L'ON PEUT EXERCER DANS UN CADRE ARTISANAL, AVEC LA PERSPECTIVE SOUVENT DE POUVOIR S'INSTALLER À SON COMPTE. POUR AUTANT IL NE FAUT PAS OUBLIER QUE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE OFFRE DE NOMBREUX EMPLOIS, PARTICULIÈREMENT EN AUVERGNE OÙ ELLE OCCUPE PLUS DE 11 000 SALARIÉS, DONT UN TIERS DE FEMMES.

BOUCHER(ÈRE)

Le boucher sélectionne les animaux vivants dans les fermes régionales ou choisit les carcasses ou les quartiers de viande chez les grossistes ou dans les abattoirs. Il les découpe, désosse, dégraisse, dénervé et part ensuite au laboratoire afin de les présenter à la vente au détail en magasin. Si la modernisation des équipements a allégé les tâches, le métier nécessite toujours une bonne résistance physique, mais également des qualités relationnelles et commerciales dans les rapports avec la clientèle.

Une hygiène rigoureuse est bien sûr indispensable. Boucheries artisanales, rayons boucherie des grandes surfaces, restauration collective en cuisine : les possibilités d'emploi sont nombreuses.

BOULANGER(ÈRE)

Dans son fournil, le boulanger fabrique toute une gamme de pains courants et, de plus en plus, spéciaux. Les techniques nouvelles – mécanisation en particulier – allègent son travail mais il doit pouvoir supporter la station debout, la chaleur, l'humidité, et sa journée commence toujours très tôt. Le boulanger peut travailler, comme patron ou salarié, dans une boulangerie artisanale, mais il peut aussi être salarié dans une boulangerie industrielle ou un laboratoire intégré de grande surface. C'est toujours un professionnel très recherché, particulièrement dans les zones rurales.

CHARCUTIER(ÈRE)-TRAITEUR

Transformer une carcasse de porc en rôtis, côtelettes, jambons, saucissons, pâtés... c'est l'art du charcutier. Il découpe, désosse, effectue les différentes opérations de fumage, salage et cuisson. Volailles, poissons, légumes et fruits lui servent aussi à cuisiner des plats salés ou sucrés, prêts à être consommés, les produits traiteur, ce qui fait de lui le plus polyvalent des professionnels des métiers de bouche. On le rencontre chez les artisans traditionnels, mais aussi dans les entreprises industrielles, dans les rayons spécialisés des grandes surfaces et chez les traiteurs organisateurs de buffets, repas...










OPÉRATEUR(RICE) DE FABRICATION DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

L'opérateur de fabrication assure une étape clé de la production de produits alimentaires : pétrissage, découpe, cuisson, mise en barquette...




Il agit directement sur le produit à l'aide de différents outils et ustensiles dont il effectue le réglage et l'entretien. Il applique des "fiches-recette" précises. Il contrôle en continu le résultat de son travail. Il connaît et met en pratique les règles de sécurité alimentaire. C'est un métier polyvalent qui requiert dextérité, rigueur et esprit d'équipe. Les débouchés sont assurés dans des domaines variés : en Auvergne principalement dans l'industrie des viandes, l'industrie laitière et la transformation des céréales.



AGROALIMENTAIRE

- 
 - BEP Alimentation
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 - BEPA Transformation (*industries agroalimentaires*)
 - CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL
- 
 - CAP Agent polyvalent de restauration
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
- 
 - CAPA Industries agroalimentaires
(*ouvrier polyvalent de fabrication de produits alimentaires*)
 - CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL
- 
 - CAPA Industries agroalimentaires
(*ouvrier polyvalent du travail industriel des viandes*)
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
- 
 - BAC PRO Métiers de l'alimentation
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 - BPA Industries agroalimentaires
 - CFA DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE (63)
- 
 - BAC PRO Bio-industries de transformation
 - CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE GENEVIÈVE VINCENT (03)
- 
 - BTSA Industries agroalimentaires (*industries alimentaires*)
 - CFA DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE (63)

BOUCHERIE/CHARCUTERIE


- 
 - CAP Boucher
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 - CAP Charcutier-traiteur
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 - MC Employé traiteur
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)

- 
 - BP Boucher
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)

- 
 - BP Charcutier-traiteur
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)

BOULANGERIE/PÂTISSERIE

- 
 - CAP Boulanger
 - CFA INTERPROFESSIONNEL D'AMBERT (63)
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)

- 
 - CAP Chocolatier, confiseur
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)

- 
 - CAP Pâtissier
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)

- 
 - MC Boulangerie spécialisée
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)

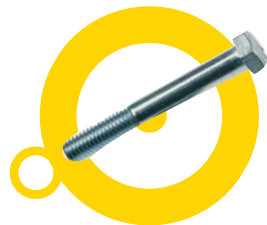
- 
 - MC Pâtisserie boulangère
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)

- 
 - MC Pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisées
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)

- 
 - BP Boulanger
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)

- 
 - BTM Pâtissier
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)

MÉTIER DE L'INDUSTRIE



LA PRODUCTION INDUSTRIELLE N'À PAS TOUJOURS UNE BONNE IMAGE AUPRÈS DE JEUNES. POURTANT LES CONDITIONS DE TRAVAIL ONT BIEN CHANGÉ : DES MACHINES AUTOMATISÉES, DES HOMMES ET DES FEMMES QUI SURVEILLENT DES ÉCRANS DE CONTRÔLE, TEL EST LE NOUVEAU PAYSAGE DES USINES D'AUJOURD'HUI ! DES USINES DANS LESQUELLES LE TRAVAIL

EST AVANT TOUT UNE AFFAIRE D'ÉQUIPE ET OÙ LES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION ET DE PROMOTION NE MANQUENT PAS. L'INDUSTRIE, C'EST PLUS DE 100 000 SALARIÉS EN AUVERGNE, AVEC, AU PREMIER RANG, BIEN SÛR, LE PNEUMATIQUE... ET UNE MENTION SPÉCIALE POUR LA PLASTURGIE QUI EMPLOIE 6 500 SALARIÉS, DONT PRESQUE UN TIERS DE FEMMES.

CHAUDRONNIER(ÈRE)

Aujourd'hui le chaudronnier est un professionnel qualifié qui participe à la fabrication des fusées, des machines industrielles ou des navires. Il est capable de donner à toutes sortes de métaux, des plus traditionnels aux plus sophistiqués, la forme souhaitée en trois étapes : traçage et découpe, mise en forme, montage et assemblage. Il travaille en atelier ou en usine, voire sur le chantier pour le montage des constructions les plus importantes. Ce métier demande de l'habileté manuelle mais aussi de la résistance physique, alliées à de solides connaissances en géométrie et une bonne perception des formes dans l'espace.

MÉCANICIEN(NE) OUTILLEUR(SE)

Dans la grande famille des mécaniciens, l'outilleur est en quelque sorte l'artisan : il réalise à l'unité des outils industriels (*moules, matrices, poinçons...*) qui permettront ensuite de fabriquer en grande série. Très polyvalent, l'outilleur doit être capable de mettre en œuvre des machines traditionnelles aussi bien qu'ultramodernes et de travailler des matériaux très variés. Rigueur et autonomie, habileté manuelle et aptitudes en dessin sont indispensables à ce professionnel hautement qualifié recherché notamment dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, de la fonderie ou de la plasturgie.

OPÉRATEUR(RICE) D'USINAGE SUR MACHINE À COMMANDE NUMÉRIQUE

Il est recherché dans tous les secteurs de la mécanique : industrie automobile, construction aéronautique, production d'équipements industriels, fabrication de machines-outils et de biens de consommation ménagers... L'opérateur sur machine à commande numérique pilote les machines-outils ou robots qui vont usiner une pièce mécanique. Il donne des instructions aux machines par l'intermédiaire de claviers et d'écrans, met en place la pièce à usiner et veille au bon déroulement des différentes opérations de fabrication programmées. Ce nouveau professionnel qualifié a remplacé les traditionnels tourneurs, fraiseurs ou aléseurs.

CONDUCTEUR(RICE)-OPÉRATEUR(RICE) DE SCIERIE




Le scieur (*appelé aussi conducteur-opérateur de scierie*) est un spécialiste de la conduite et du réglage des machines de sciage (*scies à grumes, à ruban, à déligner...*). Les machines à commande numérique sont de plus en plus présentes dans les scieries. Le métier y gagne en confort et en sécurité (*pilotage en cabines de commande*) comme en qualification (*connaissance du matériau pour en tirer le meilleur parti, mais aussi en mécanique, électronique, automatismes*). La responsabilité est importante car les machines ont un débit rapide qui nécessite une surveillance constante du produit et de l'outil.

AGENT DE MAINTENANCE DE SYSTÈMES MÉCANIQUES AUTOMATISÉS

L'agent de maintenance est le professionnel de "l'antipanne". Responsable du bon état de marche des machines qui servent à la fabrication dans les entreprises, son rôle est essentiel car la plus petite défaillance d'un équipement peut déclencher l'arrêt d'une chaîne de production. Les machines étant de plus en plus complexes, les spécialistes de la maintenance doivent être polyvalents, avec des connaissances en électricité, électronique, pneumatique, hydraulique, automatismes, et bien sûr un solide bagage en mécanique. Le métier exige le sens de l'initiative, le goût de l'investigation et de l'intérêt pour les techniques et leur évolution.



AÉRONAUTIQUE

-  • CAP Électricien systèmes aéronefs
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE CAMILLE CLAUDEL (63)
-  • BAC PRO Aéronautique (mécanicien, systèmes-avionique) ou (mécanicien, systèmes-cellule)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE CAMILLE CLAUDEL (63)
-  • BAC PRO Technicien aérostructure
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE ROGER CLAUSTRÉS (63)

ÉLECTRONIQUE / ÉLECTROTECHNIQUE

-  • BTS Électrotechnique
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE LA FAYETTE (63)
-  • BTS Systèmes électroniques
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE LA FAYETTE (63)





MAINTENANCE INDUSTRIELLE

-  • BEP Maintenance des équipements industriels
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (03)
-  • BAC PRO Maintenance des équipements industriels
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (03-63)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE EMMANUEL CHABRIER (43)
-  • BTS Maintenance industrielle
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (03-43)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE LA FAYETTE (63)
-  • BTS Mécanique et automatismes industriels
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (63)

MÉTALLURGIE / FONDERIE

-  • CAP Instruments coupants et de chirurgie
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (63)
-  • MC Soudage
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - EREA ALEXANDRE VIALATTE (43)
-  • BAC PRO Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (03-43-63)
-  • BTS Réalisation d'ouvrages chaudronnés
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE PAUL CONSTANS (03)
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (03)











PAPIER / EMBALLAGE

-  • CAP Conducteur-opérateur de scierie
→ CFA INTERPROFESSIONNEL D'AMBERT (63)
-  • CAP Mécanicien conducteur des scieries et des industries mécaniques du bois
→ CFA INTERPROFESSIONNEL D'AMBERT (63)
-  • DU Développement de l'emballage
→ CFA IRISUP - ESEPAC (43)
-  • MASTER PRO Ingénierie de l'emballage
→ CFA IRISUP - ESEPAC (43)



PLASTURGIE

-  • BAC PRO Plasturgie
→ CIRFAP - LYCÉE VAL DE DORE (63) ET PROFESSIONNEL PRIVÉ DE MONISTROL-SUR-LOIRE (43)
-  • BTS Industries plastiques
→ CIRFAP - LYCÉE JEAN ZAY (63)

TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES

-  • BEP Métiers de la production mécanique informatisée
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (03-63)
-  • BAC PRO Pilotage des systèmes de production automatisée
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (63)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE DESAIX (63)
-  • BAC PRO Technicien d'usinage
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (03-63-43)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE CHARLES ET ADRIEN DUPUY (43)
-  • BAC PRO Technicien outilleur
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (03)
-  • BAC PRO Étude et définition de produits industriels
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE CLAUDE FAVARD (43)
-  • BTS Industrialisation de produits mécaniques
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (03)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE LA FAYETTE (63)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE CHARLES ET ADRIEN DUPUY (43)
-  • BTS Contrôle industriel et régulation automatique
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE LA FAYETTE (63)
-  • Diplôme de responsable qualité (2 options)
→ CFA IRISUP - IEQT (03)
-  • Licence professionnelle Gestion de la production industrielle : management de la qualité
→ CFA IRISUP - IEQT (03)
-  • Licence professionnelle Production industrielle (ingénierie en automatique)
→ CFA IRISUP - UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL (63)
-  • Licence professionnelle Production industrielle (ingénierie en conception)
→ CFA IRISUP - UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL (63)
-  • Licence professionnelle Production industrielle (ingénierie en production)
→ CFA IRISUP - UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL (63)
-  • Diplôme d'ingénieur en génie industriel
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne - IFMA (63)
-  • Diplôme d'ingénieur des équipements de production
→ CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (03)

VERRE

-  • CAP Arts et techniques du verre (verrier à la main) ou (tailleur - graveur)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE JEAN MONNET (03)
-  • BMA Arts et techniques du verre (2 options)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE JEAN MONNET (03)

MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DE VÉHICULES



UN SECTEUR EN PLEINE ÉVOLUTION AVEC LA GÉNÉRALISATION DES SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES SUR LES VÉHICULES, ET LA COMPLEXIFICATION DE LA PHASE DE DIAGNOSTIC QUI REQUIERT L'USAGE D'OUTILS INFORMATIQUES. D'OU LE BESOIN DE PROFESSIONNELS DE MIEUX EN MIEUX FORMÉS. EN AUVERGNE LE SECTEUR DU COMMERCE ET DE LA RÉPARATION DES

VÉHICULES CONCERNE ESSENTIELLEMENT LES AUTOMOBILES ET LES CAMIONS (7 500 SALARIÉS). ET DANS CE SECTEUR, CE SONT LES MÉCANICIENS EN VÉHICULES INDUSTRIELS QUI SONT DE LOIN LES PLUS RECHERCHÉS...

MÉCANICIEN(NE) RÉPARATEUR(RICE) AUTO

Aujourd'hui, le travail du mécanicien réparateur d'automobiles est en pleine évolution. Les opérations simples telles que vidange, changement d'échappement, de pneus ou de batterie sont effectuées par les centres d'entretien des hypermarchés ou des chaînes spécialisées. Face à cette concurrence, le garagiste traditionnel doit offrir les services de véritables techniciens de la maintenance automobile, capables de s'adapter aux technologies de pointe. Car si les voitures modernes tombent moins souvent en panne, le diagnostic et la remise en état, exigent du mécanicien des connaissances techniques toujours plus pointues, notamment en électronique et en automatismes.

MÉCANICIEN(NE) RÉPARATEUR(RICE) POIDS Lourd

C'est le "mécano plus", car aux compétences du mécanicien auto, il doit en ajouter d'autres. En effet, si les poids lourds modernes sont eux aussi "bourrés" de technologies de pointe (*électronique, informatique embarquée...*) que les automobiles, ils comportent en plus des équipements spécifiques (*circuits d'air comprimé*) et des organes particuliers (*ralentisseur électrique*). De plus, le mécano poids lourd doit être encore plus rapide dans son diagnostic et efficace dans son intervention, et sa responsabilité est encore plus grande, car le travail n'attend pas pour les routiers, et l'immobilisation d'un poids lourd est beaucoup plus coûteuse que celle d'un véhicule particulier.

MÉCANICIEN(NE) RÉPARATEUR(RICE) D'ENGINS AGRICOLES ET DE TRAVAUX PUBLICS

C'est le "mécano plus plus", car aux compétences en mécanique, électricité et électronique du mécano "auto", en circuits pneumatiques du mécano "poids lourd", il lui faut encore ajouter la maîtrise des circuits hydrauliques qui transmettent l'énergie aux nombreux "outils" spécialisés que comportent les engins agricoles et de travaux publics. De plus, les matériels sont très variés et, davantage encore qu'un poids lourd, un engin aussi productif et coûteux qu'une moissonneuse ou un bulldozer ne peut pas rester immobilisé. La rapidité d'intervention, la capacité d'adaptation, la rigueur de diagnostic et l'efficacité du réparateur sont alors décisives.

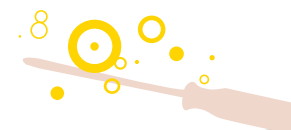
CARROSSIER(ÈRE)

Si les pannes automobiles sont moins fréquentes, les accidents ne diminuent malheureusement pas dans la même proportion... Chirurgien de la voiture accidentée, le carrossier démonte les éléments abîmés de la carrosserie, remet en forme ceux qui sont réparables et remplace ceux qui sont irrécupérables. Il doit s'adapter aux évolutions technologiques de la conception des véhicules, aux méthodes d'assemblage utilisées par les constructeurs, à l'emploi de nouveaux matériaux (*plastique, fibre de carbone, peinture de meilleure tenue et à application très rapide*). Habilité, méthode et minutie, une bonne appréciation des formes, des volumes et des couleurs, un sens de l'esthétique sont ses principales qualités.

ÉLECTRICIEN(NE)-ÉLECTRONICIEN(NE) AUTOMOBILE

Ce technicien intervient sur tous les systèmes électriques et électroniques embarqués à bord des véhicules (*automobiles, poids lourds, engins de travaux publics, machines agricoles...*) : allumage, injection électronique, éclairage, ABS (*antiblocage des roues*), alarme, airbag, chauffage, autoradio, tableau de bord, ordinateur de bord, procédé de navigation...





Avec la complexité croissante des équipements, il doit parfaitement maîtriser les méthodes de diagnostic et savoir utiliser des appareils de test et de mesure sophistiqués. Minutie, précision, capacités d'analyse et de raisonnement font également partie du savoir-faire de ce professionnel.





CARROSSERIE

- 
 - BEP Carrosserie
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 - CAP Réparation des carrosseries
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 - CAP Peinture en carrosserie
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 - BAC PRO Carrosserie, réparation
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)







RÉPARATION AUTOMOBILE

- 
 - CAP Maintenance des véhicules automobiles (*véhicules particuliers*)
 - CFA INTERPROFESSIONNEL D'AMBERT (63)
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
- 
 - MC Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 - BAC PRO Maintenance de véhicules automobiles (*voitures particulières*)
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 - BTS Après-vente automobile (*véhicules particuliers*)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
 - CFA ENA - LYCÉE ALBERT EINSTEIN (03)



CYCLES / MOTOCYCLES

- 
 - CAP Maintenance des véhicules automobiles (*motocycles*)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 - BAC PRO Maintenance de véhicules automobiles (*motocycles*)
 - CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE GUSTAVE EIFFEL (03)

AUTRES VÉHICULES (CAMIONS, TRACTEURS, PARCS ET JARDINS, ...)

- 
 - CAP Maintenance des matériels (*matériels de parcs et jardins*)
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 - CAP Maintenance des matériels (*tracteurs et matériels agricoles*)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 - CAP Maintenance des véhicules automobiles (*véhicules industriels*)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 - CSA Tracteurs et machines agricoles, utilisation et maintenance
 - CFA AGRICOLE DE LA HAUTE-LOIRE
 - CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DÔME
- 
 - BAC PRO Maintenance des matériels agricoles
 - CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE GUSTAVE EIFFEL (03)
- 
 - BAC PRO Maintenance de véhicules automobiles (*véhicules industriels*)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)

TOUS VÉHICULES

- 
 - BEP Maintenance des véhicules et des matériels
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
 - CFA INTERPROFESSIONNEL D'AMBERT (63)
- 
 - MC Maintenance et contrôle des matériels
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)

MÉTIERS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS



AVEC PLUS DE VINGT MÉTIERS, 10 000 ENTREPRISES ET 30 000 SALARIÉS (DONT SEULEMENT UN SUR DOUZE EST UNE FEMME...), LE BÂTIMENT DEMEURE LE PREMIER EMPLOYEUR EN AUVERGNE (COMME DANS TOUTE LA FRANCE). CERTES, LE MÉTIER EST PARFOIS RUDE. MAIS LA FIERTÉ D'AVOIR PARTICIPÉ À UNE BELLE CONSTRUCTION N'EST PAS LA MOINDRE DES RÉCOMPENSES ! POUR LES JEUNES (GARÇONS ET... FILLES !) MOTIVÉS, L'EMPLOI

EST ASSURÉ ET LA PROMOTION GARANTIE : LES CHEFS DE CHANTIER SONT BIEN SOUVENT D'ANCIENS OUVRIERS. DANS CE SECTEUR TRÈS ARTISANAL, RÊVER DE MONTER SA PROPRE ENTREPRISE N'EST PAS UN MIRAGE : NOMBREUX SONT CEUX QUI SE LANCENT ET RÉUSSISSENT.

MAÇON-CONSTRUCTEUR(RICE) EN BÉTON ARMÉ

Le maçon est le principal artisan de la partie "gros œuvre" d'un bâtiment : fondations, murs, cloisons, dalles... Il construit soit "à la main" en matériaux traditionnels (*pierres, briques, moellons, agglomérés*) soit, de façon plus technique, en béton, à l'aide de matériels mécanisés (*bétonnières, vibreur...*). Le travail sur le chantier exige santé robuste, sens de l'équilibre, esprit d'équipe, sens des responsabilités et respect absolu des règles de sécurité. Avec de l'expérience, le maçon peut devenir chef d'équipe ou s'installer à son compte comme artisan. Le secteur du BTP manquant de maçons, notamment en Auvergne, les débouchés sont assurés.

CHARPENTIER(ÈRE)

Le charpentier en bois fabrique et installe les éléments qui supportent les couvertures de bâtiments : pannes, chevrons, fermettes... Autrefois exclusivement artisan, il peut aujourd'hui être aussi salarié d'une petite et moyenne entreprise de fabrication d'éléments de construction en bois (*charpente industrialisée*). Par ailleurs, l'introduction de nouvelles technologies de mise en œuvre du bois dans le bâtiment (*ossature bois, lamellé-collé*) étend et renouvelle le domaine d'intervention du charpentier. La double compétence "charpente-couverture" est aussi un "plus" recherché dans un métier qui demande résistance physique, sens de l'équilibre, habileté manuelle, mais aussi aptitudes au dessin et à la visualisation dans l'espace.

INSTALLATEUR(RICE) SANITAIRE (PLOMBIER)

Le monteur-dépanneur en installations sanitaires (*couramment appelé plombier*) installe, répare et entretient les canalisations d'eau, de gaz et d'air comprimé, dans les bâtiments industriels et les maisons individuelles. Son travail a beaucoup évolué avec le développement de nouveaux matériaux (*tubes en plastique*) et de nouveaux débouchés (*circulation des fluides dans les hôpitaux ou en agroalimentaire...*). Il exerce l'essentiel de son activité sur les chantiers ou à domicile, qu'il soit salarié d'entreprise ou à son compte. Professionnel très recherché, il l'est encore davantage avec une double compétence en chauffage, zinguerie ou couverture.


MENUISIER

C'est le métier des passionnés du bois, même si de nouveaux matériaux comme le PVC, l'aluminium et le verre ont étendu le domaine de la menuiserie. À côté de l'artisan menuisier traditionnel, des entreprises de menuiserie industrielle ont également vu le jour, donnant naissance à une importante activité de pose de produits préfabriqués. Cependant, les activités de conception, de fabrication et de travail du bois demeurent, notamment dans les entreprises artisanales. Un bon niveau de qualification et de polyvalence est donc recherché, et des compétences complémentaires (*en escaliers, parquets...*) sont appréciées.

MÉTALLIER-ALUMINIER












Le métal est partout dans notre environnement : escaliers, portes, grilles, vérandas, devantures de magasins ! Le métallier travaille le fer et l'acier ordinaire, mais aussi l'acier inoxydable, le laiton, l'aluminium de plus en plus utilisé pour sa propreté, sa résistance à l'érosion et son esthétique. La fabrication a lieu en atelier, la pose sur le chantier. Ce professionnel doit posséder une solide formation, générale et technologique, pour s'adapter à l'évolution permanente des matériaux et des techniques de fabrication. Dextérité manuelle, méthode et précision sont indispensables. Le métallier doit avoir du goût pour la géométrie et le calcul, voire le dessin artistique s'il s'oriente vers la ferronnerie d'art.

GROS ŒUVRE




-  • BEP Techniques du gros œuvre du bâtiment
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
-  • CAP Constructeur d'ouvrages du bât. en aluminium, verre et matériaux de synthèse
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
-  • CAP Constructeur en béton armé du bâtiment
→ CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
→ CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
-  • CAP Couvreur
→ CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
-  • CAP Maçon
→ CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
→ CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
→ CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - EREA ALEXANDRE VIALATTE (43)
-  • BEP Techniques des métaux, du verre et des matériaux de synthèse du bâtiment
→ CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
-  • MC Zinguerie
→ CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
-  • BAC PRO Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
-  • BP Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
-  • BP Maçon
→ CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
→ CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
-  • BP Couvreur
→ CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)

FINITION











-  • BEP Finition
→ CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)

-  • CAP Carreleur mosaïste
→ CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
-  • CAP Installateur sanitaire
→ CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
→ CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
→ CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
-  • CAP Peintre-appliqueur de revêtement
→ CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
→ CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
→ CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - EREA ALEXANDRE VIALATTE (43)
-  • CAP Plâtrier-plaquiste
→ CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
→ CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
→ CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - EREA ALEXANDRE VIALATTE (43)
-  • CAP Solier-moquetteste
→ CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
-  • MC Plaquiste
→ CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
→ CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
-  • BP Carrelage, mosaïque
→ CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
-  • BP Équipements sanitaires
→ CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
-  • BP Peinture revêtements
→ CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
→ CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
-  • BP Plâtrerie et plaques
→ CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
-  • MC Peinture décoration
→ CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)

BOIS ET AMEUBLEMENT

-  • BEP Métiers du bois
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
-  • CAP Arts du bois (*marqueteur*)
→ INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
-  • CAP Charpentier bois
→ CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
→ ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)






- 
 - CAP Constructeur bois
 - CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
 - CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE BLAISE PASCAL D'AMBERT (63)
- 
 - CAP Ébéniste
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
- 
 - CAP Menuisier installateur
 - CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
 - CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
- 
 - CAP Menuisier, fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
 - CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
 - CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
 - ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
- 
 - BAC PRO Bois, construction et aménagement du bâtiment
 - ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (15)
- 
 - BAC PRO Menuisier agencier
 - CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE JOSEPH CONSTANT (15)
- 
 - BP Charpentier
 - CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
 - ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
- 
 - BP Menuisier
 - CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
- 
 - BTM Ébéniste
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
- 
 - BTMS Ébénisterie
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)









EAU/ASSAINISSEMENT

- 
 - MC Métiers de l'eau
 - CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE DE MAURIAC (15)




ÉLECTRICITÉ/ÉNERGIE APPLIQUÉE AU BTP

- 
 - BEP Métiers de l'électrotechnique
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
 - ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
- 
 - BEP Techniques des installations sanitaires et thermiques
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
 - ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
- 
 - CAP Froid et climatisation
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)



- 
 - CAP Installateur thermique
 - CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
 - CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
 - ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
- 
 - CAP Installation en équipements électriques
 - CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
 - CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
 - ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
- 
 - MC Maintenance en équipement thermique individuel
 - CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
- 
 - BAC PRO Électrotechnique, énergie, équipements communicants
 - ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)
- 
 - BP Installations et équipements électriques
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
 - CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BÂTIMENT (43)
- 
 - BP Monteur dépanneur en froid et climatisation
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
- 
 - BP Monteur en installations de génie climatique
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
- 
 - BTS Électrotechnique
 - ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT GEORGES BOURACHOT (03)

MÉTALLURGIE POUR LE BÂTIMENT

- 
 - CAP Serrurier métallier
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
 - CFA DU BTP GEORGES BOCHÉ (15)
 - CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - EREA ALEXANDRE VIALATTE (43) ET LYCÉE AUGUSTE AYMARD (43)
- 
 - BP Serrurerie, métallerie
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
- 
 - BP Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse
 - ÉCOLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT (03)

MÉTIERS DE LA PIERRE

- 
 - CAP Graveur sur pierre
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)
- 
 - CAP Tailleur de pierre - Marbrier du bâtiment et de la décoration
 - CFA DU BTP ANDRÉ GENDRE (63)

MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE, DE LA RESTAURATION ET DU TOURISME



Avec plus de 25 000 nouveaux emplois par an depuis dix ans, ce secteur est un des plus créateurs de l'économie française. Et pourtant, il a du mal à recruter et les offres d'emploi ne manquent pas. En Auvergne, on a recensé en 2003 plus de 1500 offres d'emploi de serveurs en restaurant, plus de 1000 pour les cuisiniers... Horaires discontinus, décalés, variables,

pénibilité de certaines tâches... Beaucoup de jeunes n'osent pas se lancer dans ce secteur qui offre pourtant de belles opportunités de carrière pour qui aime "bouger", changer d'employeur, de région... et même de pays ! Car, dans ce domaine, le savoir-faire français est des plus appréciés...

CUISINIER(ÈRE)

C'est un des métiers où les activités et les conditions de travail sont le plus diversifiées, selon le type d'entreprise où il est exercé. Dans un petit restaurant, la journée du cuisinier commence au marché où il s'approvisionne. Dans un grand établissement, il travaille en équipe selon une division du travail structurée et hiérarchisée, du commis au chef de cuisine en passant par le chef de partie. Dans les collectivités, il prépare une très grande quantité des mêmes plats, entrées ou desserts. Les horaires sont plus exigeants en restaurant et plus réguliers en collectivité, mais dans tous les cas il faut de la résistance, de l'organisation et, bien sûr, du goût !

SERVEUR(SE) DE RESTAURANT

Avec le sourire, le serveur s'occupe des clients qui se sont attablés dans son restaurant, mais son service commence bien avant leur arrivée. Auparavant, il doit faire la "mise en place", préparer les tables et le mobilier de service, disposer les couverts. Avec l'arrivée des premiers clients, il va se livrer pendant plusieurs heures à un ballet ininterrompu, prenant les commandes, apportant et servant les plats, présentant les additions, encaissant, débarrassant toujours avec adresse, rapidité et gentillesse ! Dans les grands restaurants, il peut, avec de l'expérience, devenir chef de rang, puis maître d'hôtel.

EMPLOYÉ(E) DE CAFÉ-BAR-BRASSERIE

Le garçon de café ou la serveuse, en salle ou en terrasse, prend les commandes et les apporte aux clients, encaisse et débarrasse les tables. Au comptoir, il prépare les boissons et sert les clients sur le zinc. Avec une spécialisation de barman (*barmaid*), la confection de toutes sortes de boissons et de cocktails n'a plus de secrets pour lui. Dans tous les cas, sourire, mémoire infailliable, rapidité, adresse sont indispensables. Toujours debout, dans un va-et-vient permanent le plateau sur le bras, avec des horaires souvent lourds et irréguliers, c'est un métier éprouvant qui exige une bonne résistance physique et nerveuse, parfait pour ceux qui aiment voir du monde et bouger !

RÉCEPTIONNISTE





Tiré à quatre épingles, le sourire aux lèvres, le réceptionniste est la première personne rencontrée dès l'entrée d'un hôtel. Son rôle est d'accueillir et d'informer le client afin de le satisfaire au mieux. Ce qui suppose une excellente présentation, des qualités physiques (*le travail s'effectue parfois la nuit*), un goût pour le contact, des connaissances en langues étrangères. L'informatique a simplifié le travail administratif, mais des connaissances en gestion facilitent l'évolution professionnelle vers des responsabilités de chef de réception. Présent dans tous les hôtels, le réceptionniste peut également travailler dans d'autres structures : villages de vacances, centres d'hébergement...

EMPLOYÉ(E) D'ÉTAGE




L'employé d'étage exerce son activité dans tous les types d'hôtels. Son rôle est de garantir le confort du client. Il nettoie et remet en ordre parfait les chambres qui lui sont confiées, les réapprovisionne en linge propre, en produits de toilette et éventuellement en consommations (*mini-bar*). Il effectue le service des petits-déjeuners et parfois, dans certains hôtels, le service de la lingerie. Meticuleux et ordonné, il doit faire preuve d'autonomie et d'efficacité, de tact et de discrétion. Avec de l'expérience, l'employé d'étage peut accéder, dans les grands hôtels, à des fonctions de gouvernant et chef gouvernant.





CUISINE

- 
 • CAP Cuisine
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • MC Cuisinier en desserts de restaurant
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • MC Art de la cuisine allégée
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • BP Cuisinier
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (43)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)

SERVICE

- 
 • CAP Restaurant
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • CAP Service en brasserie-café
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
- 
 • BP Restaurant
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)

HÔTELLERIE/RESTAURATION

- 
 • BEP Métiers de la restauration et de l'hôtellerie
 - INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 - INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 - INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • BTS Hôtellerie, restauration (2 options)
 - CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE GÉNÉRAL ET HÔTELIER (63)
 - CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE RAYMOND CORTAT (15)

MÉTIERS DU COMMERCE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE



PAS TOUJOURS FACILE DE TRAVAILLER DANS LE COMMERCE : MALGRÉ LES HORAIRES ET LA FATIGUE, IL FAUT GARDER UN SOURIRE À TOUTE ÉPREUVE ! C'EST POURQUOI DANS LA VENTE, TOUT EST AFFAIRE DE PROFIL. MAIS QUAND ON A LE VIRUS, L'AVENIR VOUS APPARTIENT : EN TERMES D'EMPLOI, UN BON VENDEUR N'A QUE L'EMBARRAS DU CHOIX ! ET QUAND ON AIME QUE ÇA "DÉMÉNAGE", LE SECTEUR DU TRANSPORT EST ÉGALEMENT ATTRACTIF. IL EMPLOIE 12 000 SALARIÉS EN AUVERGNE, AVEC PRÈS D'UNE FEMME SUR TROIS DANS LE TRANSPORT DE VOYAGEURS : LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ N'Y PERDENT PAS AU CHANGE !

VENDEUR(SE) EN ALIMENTATION

Le vendeur en alimentation ne se contente pas de servir ses clients. Il assure aussi la tenue et la présentation de son étal, et veille, dans le respect des règles d'hygiène, à la fraîcheur des produits, qu'il s'agisse de poissons, de charcuterie, de fromages... Le plus souvent spécialisé en boulangerie, charcuterie, fromagerie, poissonnerie...

Il doit avoir une bonne connaissance de son produit et être capable de renseigner et conseiller la clientèle. En magasin traditionnel ou en grande surface, il doit faire preuve de compétence dans son domaine, de disponibilité (*les horaires sont souvent chargés, notamment en périodes de fêtes et s'effectuent parfois les week-ends et jours fériés*) et, bien sûr et toujours, de tact et de bonne humeur...

FLEURISTE

Intermédiaire entre l'horticulteur et le consommateur, le fleuriste vend des produits floraux dans les boutiques, les grandes surfaces, les jardinerie de galeries marchandes et sur les marchés. Il prépare et confectionne des bouquets de fleurs coupées, réalise des compositions florales et des arrangements de plantes vertes. Outre l'amour des fleurs, le fleuriste doit posséder des connaissances en botanique, le sens de l'esthétique, de l'habileté manuelle. Il doit avoir de l'intérêt pour les contacts humains et la vente, une disponibilité certaine (*horaires tardifs, travail le dimanche et jours fériés*), une bonne résistance physique (*travail debout dans une atmosphère fraîche et humide*).

AGENT DE MANUTENTION

L'agent de manutention assure la réception, le stockage, la préparation et la distribution des marchandises. Il effectue ce travail manuellement et à l'aide d'engins simples (*transpalette à main ou électriques, chariots...*). Il travaille seul ou en équipe, en magasin, en entrepôt ou sur un quai, au sein d'entreprises de transport, de logistique ou dans la grande distribution. Il doit faire preuve de rigueur, dans le respect des délais, dans le contrôle des marchandises, et dans la gestion de l'espace. Son activité peut évoluer vers des fonctions de préparateur de commandes, de magasinier-cariste, de gestionnaire de stocks.





MAGASINIER(ÈRE)-CARISTE

Comme l'agent de manutention, il participe à la fonction logistique de l'entreprise en assurant la réception, le stockage, la préparation et la distribution des marchandises. Mais pour ce faire, il conduit tous types de chariots élévateurs en respectant les consignes de sécurité et d'entretien particulières aux engins. Il doit contrôler les marchandises, suivre les mouvements de stocks sur informatique, vérifier et compléter les documents d'accompagnement. Un travail qui demande avant tout organisation et méthode, rigueur et sens des responsabilités, ainsi que de l'adresse et des réflexes pour manœuvrer avec précision les engins en toute sécurité. Une bonne résistance physique est également nécessaire.

CONDUCTEUR(RICE) DE BUS OU D'AUTOCAR



Transporter les voyageurs dans les meilleures conditions de confort, de sécurité et d'accueil, telle est la mission d'un conducteur de bus ou d'autocar. En contact permanent avec la clientèle, ses fonctions relationnelles sont importantes : il renseigne sur les horaires, les itinéraires suivis, les lignes à prendre... La plupart du temps, il contrôle les titres de transport et, parfois, les délivre et encaisse les recettes. Le trafic en ville, le contact parfois délicat avec certains passagers, demandent beaucoup de patience. Le conducteur doit faire preuve d'une grande résistance physique et nerveuse. Réflexes, attention, concentration, contrôle de soi : c'est un métier à responsabilités.


TRANSPORT/LOGISTIQUE


- 
 • BEP Logistique et commercialisation
 → CFA DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE (63)
 → INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • CAP Agent d'accueil et de conduite routière (*transport de voyageurs*)
 → CFA DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE (63)
- 
 • CAP Agent d'entreposage et de messagerie
 → INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • CAP Conduite routière
 → CFA DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE (03-15)
- 
 • CAP Tri, acheminement et distribution du courrier
 → INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • BAC PRO Logistique
 → CFA DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE (63)
- 
 • Titre de logisticien industriel
 → CFA IRISUP - CCI FORMATION (63)

COMMERCE

- 
 • BEP Vente, action marchande
 → INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 → INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 → INSTITUT DES MÉTIERS (63)
 → INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
- 
 • CAP Employé de commerce multi-spécialités
 → INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 → INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 → INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • BAC PRO Commerce
 → INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 → INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 → INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • BAC PRO Services, accueil, assistance, conseil
 → INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 → INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • BTS Commerce international
 → INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • BTS Management des unités commerciales
 → INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • BTS Négociation relation client
 → INSTITUT DES MÉTIERS (63)
 → CFA IRISUP - ACI (03)


- 
- 
 • Diplôme supérieur d'études commerciales (2 options)
 (négociation commerciale/marketing opérationnel et achats internationaux)


 →CFA IRISUP - ACI (03)
 - 
 • Diplôme de l'École supérieure de commerce (3^{ème} année)


 →CFA IRISUP - GROUPE ESC (63)
 - 
 • MASTER Sciences et métiers de la gestion
 (développement des marchés européens)


 →CFA IRISUP - IUP (63)


VENTE SPÉCIALISÉE


- 
 • CAP Employé de vente spécialisé (produits alimentaires)


 →INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 →INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 →INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 →INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • CAP Employé de vente spécialisé
 (produits d'équipement courant)

 →INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 →INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
 →INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 →INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • CAP Fleuriste

 →CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DÔME
- 
 • CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange
 et équipements automobiles

 →INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 →INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • MC Vendeur spécialisé en alimentation

 →INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
 →INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
 →INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- 
 • BP Fleuriste

 →CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DÔME
- 
 • MC Vente technique pour l'habitat

 →INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER

MÉTIERS DES SOINS PERSONNELS ET DU TRAVAIL SOCIAL



SOIGNER, ASSISTER, PROTÉGER... IL Y A MILLE ET UNE FAÇONS DE TRAVAILLER EN AIDANT LES AUTRES. ET BEAUCOUP DE VOCATIONS, SURTOUT FÉMININES, ALORS QUE CES MÉTIERS SONT DE PLUS EN PLUS OUVERTS AUX HOMMES. AVEC DES BESOINS GRANDISSANTS DANS L'ACCUEIL ET L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES, AUX HANDICAPÉS, AUX JEUNES ENFANTS, LES EMPLOIS NE VONT PAS MANQUER POUR LES PROFESSIONNELS DU SOCIAL ET DES SOINS. ATTENTION CEPENDANT À NE PAS "ENJOLIVER" LES DÉBOUCHÉS DE CERTAINS MÉTIERS : EN 2003, ON A RECENSÉ EN AUVERGNE 330 OFFRES D'EMPLOIS DE COIFFEUR(SE) CONTRE 6 D'ESTHÉTIEN(NE)-COSMÉTICIEN(NE)...

COIFFEUR(SE)

Shampooings, coupes, brushing, mises en plis, permanentes, couleurs, rasage et taille des moustaches et des barbes, soins du cuir chevelu, vente de produits cosmétiques : les compétences du coiffeur sont multiples. Métier de création, la coiffure exige le sens de l'harmonie des formes et des couleurs ainsi qu'une adaptation constante aux évolutions de la mode. Un goût très sûr est nécessaire pour conseiller au client le style de coiffure qui lui ira. Le coiffeur doit également posséder les qualités de tout bon commerçant : amabilité, présentation soignée, disponibilité, patience, tact et discrétion. Une bonne santé (*risque d'allergies*) et une solide résistance à la fatigue (*station debout*) sont indispensables.

ESTHÉTIEN(NE)-COSMÉTICIEN(NE)

Spécialiste des soins de beauté, l'esthéticien(ne)-cosméticien(ne) aide à entretenir, embellir, corriger et mettre en valeur le visage et le corps. Pour cela, il doit savoir adapter les produits aux besoins de chaque client et avoir une bonne connaissance des différentes techniques de soins. En contact permanent avec la clientèle, l'esthéticien(ne) doit avoir une présentation agréable, du goût pour les contacts humains, du tact et de la discrétion. Il doit faire preuve d'une bonne habileté manuelle et d'un sens...esthétique sûr ! Il doit également pouvoir supporter la station debout prolongée. À signaler que les hommes ont de plus en plus leur place dans cette profession jusqu'ici très féminisée...

AIDE À DOMICILE

L'aide à domicile intervient auprès des familles, des personnes âgées ou handicapées pour leur apporter une aide dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne. Il permet aux personnes de se maintenir dans leur milieu de vie habituel, de préserver leur autonomie, et d'éviter la rupture des liens sociaux. L'aide à domicile est employé(e) par des organismes publics ou des associations privées. L'exercice du métier nécessite une bonne santé ainsi qu'un bon équilibre nerveux. Discrétion, amabilité, grande capacité d'écoute dans la fonction d'aide et de soutien aux personnes sont indispensables. Ordre, propreté, expérience des tâches ménagères sont également nécessaires.

PROTHÉSISTE DENTAIRE

Le prothésiste dentaire conçoit, fabrique, modifie et répare les prothèses fixes ou mobiles. Il travaille à partir des empreintes prises sur le client par le dentiste et façonne différents matériaux (*métaux, matières plastiques, céramiques...*) à la main et sur machine. C'est un métier qui évolue en permanence et dans lequel il faut s'adapter sans cesse à de nouvelles technologies et à de nouveaux matériaux. Outre de solides connaissances en mécanique et matériaux, le métier exige beaucoup de concentration et d'habileté manuelle. Le prothésiste dentaire travaille le plus souvent dans un laboratoire spécialisé, artisanal ou industriel. Il peut aussi être artisan, mais l'installation est coûteuse du fait du matériel nécessaire.

MONITEUR(RICE)-ÉDUCATEUR(RICE) SPORTIF

Club de tennis, station de ski ou manège équestre, le responsable de l'enseignement de chacun de ces sports est le moniteur ou éducateur sportif. Le moniteur sportif est en général un salarié. Il peut être embauché par un club, une association, une fédération, une mairie ou un département. Il peut travailler pour un ou plusieurs employeurs, être payé à l'heure d'enseignement, à temps partiel ou à plein temps. Son emploi peut être également saisonnier : moniteur de ski ou de voile par exemple. Les horaires de travail laissent en général peu de liberté : soirées, week-ends, vacances sont les périodes les plus occupées. Enseigner un sport exige de se donner à fond...

ANIMATION CULTURELLE, SPORTIVE ET DE LOISIRS

- BEPA Activités hippiques (*soigneur, aides animateur*)
→ CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL
- BAPAAT Jeunesse et sports (*loisirs de plein air*)
→ CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION EN AUVERGNE - UCPA (43)
- BEES Activités de la natation
→ CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION EN AUVERGNE - CREPS (03)
- BEES Alpinisme (*accompagnateur de moyenne montagne*)
→ CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION EN AUVERGNE - CREPS (03)
- BEES Judo (1^{er} degré)
→ CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION EN AUVERGNE - ADPS (63)
- BPJEPS Activités gymnastiques, de la forme et de la force
→ CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION EN AUVERGNE - CFO (15)
- BPJEPS Activités sports collectifs
→ CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION EN AUVERGNE - ADPS (63) ET CREPS (03)
- BPJEPS Activités nautiques (*aviron*)
→ CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION EN AUVERGNE - CREPS (03)
- BPJEPS Activités nautiques (*canoë-kayak*)
→ CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION EN AUVERGNE - UCPA (43)
- BPJEPS Activités physiques pour tous
→ CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION EN AUVERGNE - INFA (15-63)
- BPJEPS Loisirs tous publics
→ CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION EN AUVERGNE - INFA (63)
- Titre Animateur du tourisme local
→ CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION EN AUVERGNE - INFA (15)

COIFFURE/ESTHÉTIQUE

- CAP Coiffure
→ INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
→ INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
→ INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
→ INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- CAP Esthétique, cosmétique (*soins esthétiques, conseil, vente*)
→ INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- MC Coloriste permanentiste
→ INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
→ INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
→ INSTITUT DES MÉTIERS (63)
- MC Styliste, visagiste
→ INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
→ INSTITUT DES MÉTIERS (63)



- BP Coiffure (*coloriste, permanentiste*)
→ INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
→ INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
→ INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
→ INSTITUT DES MÉTIERS (63)



- BP Coiffure (*styliste, visagiste*)
→ INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
→ INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)
→ INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (15)
→ INSTITUT DES MÉTIERS (63)



- BP Esthétique, cosmétique, parfumerie
→ INSTITUT DES MÉTIERS (63)



- BTS Esthétique, cosmétique
→ INSTITUT DES MÉTIERS (63)

SANTÉ



- BP Préparateur en pharmacie
→ INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (43)



- BTM Prothésiste dentaire
→ INSTITUT DES MÉTIERS (63)



- BTMS Prothésiste dentaire
→ INSTITUT DES MÉTIERS (63)



- Diplôme d'Infirmier (à partir de la 2^{ème} année)
→ INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DE MOULINS (03)

TRAVAIL SOCIAL



- CAPA Services en milieu rural
→ CFR AGRICOLE DE L'ALLIER (03)



- BEP Carrières sanitaires et sociales
→ INSTITUT DES MÉTIERS (63)



- BEPA Services (*services aux personnes*)
→ CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL



- Diplôme de moniteur éducateur
→ INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL DE LA RÉGION AUVERGNE (63)



- BPJEPS Animation sociale
→ CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION EN AUVERGNE - INFA (63)



- Diplôme d'éducateur spécialisé
→ INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL DE LA RÉGION AUVERGNE (63)



MÉTIER DE LA COMPTABILITÉ, DE LA GESTION ET DE L'INFORMATIQUE

COMPTABILITÉ / GESTION / FINANCE



- BTS Assistant de gestion de PME-PMI
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE CLAUDE ET PIERRE VIRLOGEUX (63)



- BTS Banque
→ INSTITUT DES MÉTIERS (63)



- BTS Comptabilité et gestion des organisations
→ CFA ENA - LYCÉE JEAN MONNET (15)



- Licence professionnelle Comptabilité, finances
→ CFA IRISUP - UNIVERSITÉ D'AUVERGNE (63)



- Licence professionnelle Management des organisations
→ CFA IRISUP - IUP (63)



- Diplôme d'études comptables et financières
→ CFA IRISUP - LYCÉE SAINT-LOUIS NOTRE DAME DE FRANCE (43)



- Responsable opérationnel de centre de profit
→ CFA IRISUP - IFAG (03)



- MASTER Sciences et métiers de la gestion (2^{ème} année)
(*management et ingénierie logistique*)
→ CFA IRISUP - IUP (63)



- MASTER Sciences et métiers de la gestion
(*management des PME/PMI et marchés européens*)
→ CFA IRISUP - IUP (63)



- MASTER Comptabilité, contrôle, audit
→ CFA IRISUP - UNIVERSITÉ D'AUVERGNE (63)



- Diplôme de l'École supérieure de commerce (*banque*)
→ CFA IRISUP - GROUPE ESC (63)

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



- Titre de gestionnaire de paye
→ CFA ENA - LYCÉE DE MAURIAC (15)



- Licence professionnelle Gestion des ressources humaines
→ CFA IRISUP - IUT / SITE D'AURILLAC (15)

IMAGE ET SON



- BTS Communication et industries graphiques (2 options)
(*étude et réalisation de produits graphiques ou imprimés*)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE VERCINGÉTORIX (63)



- BTS Métiers de l'audiovisuel (5 options)
→ CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE - LYCÉE CHARLES ET ADRIEN DUPUY (43)

IMAGERIE NUMÉRIQUE



- Licence professionnelle Systèmes informatiques et logiciels
(*image et son, informatique 3D, analyse d'images*)
→ CFA IRISUP - IUT / SITE DU PUY-EN-VELAY (43)

COORDONNÉES ET CONDITIONS D'ACCUEIL DES CFA ET DES ORGANISMES ACCUEILLANT DES APPRENTI(E)S

**POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT DANS
L'ÉTABLISSEMENT (Filles et Garçons)**



**HÉBERGEMENT
À L'EXTÉRIEUR (Filles et Garçons)**



**POSSIBILITÉ DE SE RESTAURER
À L'ÉTABLISSEMENT**



**ÉTABLISSEMENT ACCESSIBLE
AUX PERSONNES HANDICAPÉES**



**L'ÉTABLISSEMENT PROPOSE UN ENTRETIEN
AVANT INSCRIPTION, AU JEUNE ET À SA FAMILLE**



**L'ÉTABLISSEMENT PROPOSE UNE ASSISTANCE
À L'ORIENTATION**



**L'ÉTABLISSEMENT PROPOSE UNE ASSISTANCE
À LA RECHERCHE D'EMPLOYEUR**



**L'ÉTABLISSEMENT PROPOSE UN SERVICE
D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION**



**L'ÉTABLISSEMENT PROPOSE
DES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES**



Important : informations fournies par les centres de formation

ALLIER (03)

*Centre de formation des apprentis
de l'industrie d'Auvergne (CFAI)*

• Site de Désertines (siège social)
62, rue Henri Barbusse
BP 1721 - 03630 DÉSSERTINES
Tél : 04 70 28 23 12

www.cfai-auvergne.com
Accès : Train (Montluçon-20 mn)/Transport
en commun (ligne 4)



• Site d'Yzeure
Lycée Jean Monnet
39, place Jules Ferry - BP5
03401 YZEURE
Tél : 04 70 46 93 01
Accès : Train (Moulins - 10mn)/Transport en
commun



CFA agricole de l'Allier

Lycée agricole Tourret - BP 1721
03017 MOULINS CEDEX
Tél : 04 70 46 43 67

www.srfd-auvergne.educagri.fr
Accès : Train (Moulins-45 mn)/Transport en
commun (ligne 8)



*CFA des métiers des sports et de
l'animation (siège à Clermont-Fd)*

Site : CREPS Auvergne
Route de Charmeil - BP 13
03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER
Tél : 04 70 59 85 60
www.cfa-adasa.com

*CFA du transport et de la logistique
en Auvergne (siège à Clermont-Fd)*

Site : Centre routier
03400 TOULON-SUR-ALLIER
Tél : 04 70 34 12 60

CFA IRISUP (siège à Clermont-Fd)

• Site : Académie du commerce
international (ACI)
Quai Louis Blanc - BP 3248
03106 MONTLUÇON CEDEX
Tél : 04 70 02 50 24 / www.aci.edu



• Site : Institut européen
de la qualité totale (IEQT)
5 à 15, rue Montaret
CCI de Moulins-Vichy
03205 VICHY CEDEX
Tél : 04 70 30 41 46 / www.ieqt.org
Accès : Train (Vichy-10 mn)/Transport en
commun



• Site : Institut de formation
aux affaires et à la gestion (IFAG)
13, bd Carnot - BP 3248 -
03106 MONTLUÇON CEDEX
Tél : 04 70 20 50 50 / www.ifag.com

*École des métiers du bâtiment
Georges Bourachot (EMB)*

12, route de Charmeil
03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER
Tél : 04 70 32 24 16
www.ccca-btp.fr

Accès : Train (Vichy-20 mn)/Vélo



**Institut de formation
interprofessionnelle de l'Allier (IFI)**

11, route de Paris - 03000 AVERMES
Tél : 04 70 35 13 50
Accès : Train (Moulins-30 mn)/Taxi gratuit



**CFA de l'Éducation Nationale en
Auvergne (siège à Clermont-Fd)**

• Site : Lycée Gustave Eiffel - Rue Jules
Bertin BP 23 - 03800 GANNAT
Tél : 04 70 90 01 35

www3.ac-clermont.fr/etabliss/lpgannat
Accès : Train (Gannat-15 mn)/Transport
en commun



• Site : Lycée Jean Monnet
39, place Jules Ferry - BP5
03401 YZEURE

Tél : 04 70 46 93 01
Accès : Train (Moulins - 10mn)/Transport en
commun



**Institut régional des formations
sanitaires et sociales**

Croix Rouge Française
20, rue du Vert Galant - BP 30401
03004 MOULINS cedex
Tél : 04 70 48 20 30 -
www.ifs-moulins.croix-rouge.fr



CANTAL (15)

CFA agricole et forestier du Cantal

Lycée agricole Georges Pompidou
BP 537 - 15005 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 46 26 90
www.epl.aurillac.educagri.fr
Accès : Train (Aurillac -15 mn)/Transport en
commun (ligne 4)



CFA du BTP Georges Boché

10, route d'Allanche - 15500 MASSIAC
Tél : 04 71 23 00 69
www.ccca-btp.fr
Accès : Train (Aurillac-45 mn)/Transport
en commun



**CFA des métiers du sport et de
l'animation (siège à Clermont-Fd)**

Site : Centre de formation
omnisports (CFO)
Centre social Cap Blanc - Boulevard
Jean Jaurès - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 43 03 65
www.cfa-adasa.com

**CFA du transport et de la logistique
en Auvergne (siège à Clermont-Fd)**

Site : Institut de formation
professionnelle et permanente (IFPP)
Voir ci-après

**Institut de formation professionnelle
et permanente (IFPP)**

8, rue Agricole Perdiguier
BP 713 - 15007 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 63 81 81
www.ifpp15.com
Accès : Train (Aurillac-30 mn)/Transport en
commun le dimanche soir



CFA IRISUP (siège à Clermont-Fd)

Site : Institut universitaire de
technologie (IUT) d'Aubière (site d'Aurillac)
100, rue de l'Égalité
15013 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 45 57 50
<http://iutweb.u-clermont1.fr>
Accès : Train (Aurillac-10 mn)



**CFA de l'Éducation Nationale
en Auvergne (siège à Clermont-Fd)**

Site : Lycée Joseph Constant
3, rue de la Coste - 15300 MURAT
Tél : 04 71 20 05 20
www3.ac-clermont.fr/etabliss/lpmurat
Accès : Train (Murat-10 mn)



HAUTE-LOIRE (43)

**Centre de formation aux techniques
du bâtiment (CFBT)**

La Croix de Maraud
BP 1 - 43370 BAINS
Tél : 04 71 57 99 90
www.ccca-btp.fr
Accès : Train (Le Puy -10 km)



**Centre de formation des apprentis
de l'industrie d'Auvergne (CFAI)
(siège à Désertines)**

• Site : Lycée Emmanuel Chabrier
Le Piny-Haut - BP 26
43201 YSSINGEAUX CEDEX
Tél : 04 71 59 02 87
www3.ac-clermont.fr/etabliss/yssingeaux



• Site : Lycée professionnel privé de
Monistrol-sur-Loire
1, place Néron
43120 MONISTROL-SUR-LOIRE
Tél : 04 71 75 62 82
www3.ac-clermont.fr/etabliss/lppmonistrol



**Centre interrégional de formation
alternée de la plasturgie (CIRFAP)
(siège à Lyon)**

Site : Lycée professionnel privé de
Monistrol-sur-Loire
1, place Néron
43120 MONISTROL-SUR-LOIRE
Tél : 04 78 77 20 29
www.plasturgieducation.org

CFA agricole de la Haute-Loire

Lycée agricole de Brioude-Bonnefont
43100 FONTANNES

Tél : 04 71 74 57 58

www.srfd-auvergne.educagri.fr

Accès : Train (Brioude-5 km)



CFA agricole de l'Institut des sciences de la vie et de la terre (ISVT)

Saint-Dominique - Roche Arnaud
BP 9 - 43001 LE PUY-EN-VELAY CEDEX

Tél : 04 71 02 10 81

<http://cneap.scolanet.org>

Accès : Train (Le Puy-20 mn)/Transport en commun (Bon Secours)



CFA des métiers du sport et de l'animation (siège à Clermont-Fd)

Site : Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA)

Le Vieux Moulin - 43300 PRADES

Tél : 04 71 74 04 35

www.cfa-adasa.com

Accès : Train (Langeac - 10 mn taxi)



CFA IRISUP (siège à Clermont-Fd)

• Site : Lycée Saint-Louis Notre-Dame de France

5, rue Latour Maubourg

BP 1 - 43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél : 04 71 05 38 50

Accès : Train (Le Puy - 15 mn)



• Site : École supérieure européenne d'emballage et de packaging (ESEPAC)
30, route de Coubon

43700 BRIVES-CHARENSAC

Tél : 04 71 02 01 39 / www.esepac.com

Accès : Train (Le Puy-20 mn)/Transport en commun



• Site : Institut universitaire de technologie (IUT) d'Aubière (site du Puy-en-Velay)

8, rue Jean-Baptiste Fabre - BP 219

43006 LE PUY-EN-VELAY CEDEX

Tél : 04 71 09 90 88

<http://iutweb-lepuy.u-clermont.fr>

Accès : Train (Le Puy-5 mn)/Transport en commun (pl. Michelet)



Institut de formation professionnelle (IFP)

Les Yssets - 43370 BAINS

Tél : 04 71 57 98 00 - www.ifp43.fr

Accès : Transport en commun



CFA de l'Éducation Nationale en Auvergne (siège à Clermont-Fd)

• Site : Lycée Charles et Adrien Dupuy
2, rue du docteur Durand

BP 120 - 43003 LE PUY-EN-VELAY CEDEX

Tél : 04 71 07 28 00

www.lycee-roche-arnaud.fr

Accès : Train (Le Puy-10 mn)/Transport en commun (Jean Monnet)



• Site : EREA Alexandre Vialatte
8, rue de l'Estaret - BP 118

43103 BRIOUDE CEDEX 3

Tél : 04 71 74 53 50



PUY-DE-DÔME (63)

Centre de formation des apprentis de l'industrie d'Auvergne (CFAI)

Siège à Désertines

• Site : AFPI de Thiers
Place de l'Europe - BP 105
63308 THIERS CEDEX

Tél : 04 73 51 04 03

Accès : Train (Thiers-15 mn)



• Site : Antenne de Coumon-d'Auvergne
14, rue des Acilloux - BP 90
63803 COURNON-D'AUVERGNE CEDEX

Tél : 04 73 69 41 11

Accès : Transport en commun (lignes 6 et 22)



• Site : Institut Français de Mécanique Avancée (IFMA)

Campus universitaire des Cézeaux

BP 265 - 63175 AUBIÈRE CEDEX

Tél : 04 73 28 80 00

www.ifma.fr

Accès : Transport en commun (lignes 13 et 22)/Vélo

CFA agricole du Puy-de-Dôme

Lycée agricole Louis Pasteur
BP 116 - 63370 LEMPDES

Tél : 04 73 91 63 04

www.marmilhat.educagri.fr

Accès : Transport en commun (ligne Clermont-Fd/Pont-du-Château)/Vélo



CFA des industries alimentaires d'Auvergne

Siège social - pas de formation sur ce site
Parc industriel des Gravanches

18-20, rue Jacqueline Auriol

63100 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 14 24 88

www.ifria.asso.fr



• Site : Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA)
Marmilhat - BP 16 - 63370 LEMPDES



CFA du transport et de la logistique en Auvergne

Siège social et site de formation :
2, rue Jules Verne (ZI du Brézet)

63100 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 98 07 00

www.aft-iftim.com

Accès : Train (Clermont-Fd)/Transport en commun (ligne 10)



CFA des métiers du sport et de l'animation

• Siège social et site :
Association pour le développement
professionnel des sportifs (ADPS)
1, Rue Tourette - BP 90213
63021 CLERMONT-FD CEDEX 2
Tél : 04 73 30 23 65
www.cfa-adasa.com



• Site : Institut national de formation
et d'application (INFA)
107, Avenue de la Libération
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 34 97 97
www.cfa-adasa.com

Accès : Train (Clermont-Fd - 20 mn)/Transport
en commun (ligne 4)



CFA interprofessionnel

23, rue Blaise Pascal - 63600 AMBERT
Tél : 04 73 82 47 47
www.cfambert.org

Accès : Car (Ambert)



CFA IRISUP

Siège social - pas de formation sur ce site
91, boulevard Jean-Baptiste Dumas
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 31 81 14/www.cfa-irisup.fr

Accès : Train (Clermont-Fd : 20 mn)/Transport
en commun (Tram - Les Carmes)/Vélo



• Site : Université Blaise Pascal /
UFR Sciences exactes et naturelles
34, avenue Carnot - BP 185
63006 CLERMONT-FD CEDEX
www.univ-bpclermont.fr



• Site : CCI Formation
14, rue Jean Claret (La Pardieu)
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 44 72 51
www.clermont-fd.cci.fr

Accès : Train (La Pardieu-1 mn)/Transport en
commun (lignes 6 et 22)



• Site : École Supérieure de
Commerce (ESC)
4, boulevard Trudaine
63037 CLERMONT-FD CEDEX 1
Tél : 04 73 98 24 20 - www.esc-clermont.fr
Accès : Train (Clermont-Fd - 10 mn)/Transport
en commun



• Site : Faculté des Sciences
Économiques et de Gestion
(Université d'Auvergne)
41, boulevard François Mitterrand
BP 54 - 63002 CLERMONT-FD
CEDEX 1 Tél : 04 73 17 76 00

www.ecogestion.u-clermont1.fr/
Accès : Train (Clermont-Fd - 15 mn)/Transport
en commun (ligne 2)



• Site : Institut Universitaire
Professionnalisé (IUP)
Université d'Auvergne
26, avenue Léon Blum (Pôle
tertiaire) BP 273
63008 CLERMONT-FD CEDEX 1
Tél : 04 73 17 77 00
<http://iup-management.net/>
Accès : Train (Clermont-Fd - 15 mn)/Transport
en commun (lignes 2-17)



CFA national des métiers du chien et de l'animalerie

Avenue de la Gare
63390 SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE
Tél : 04 73 85 72 84
<http://lpa.stg.free.fr>



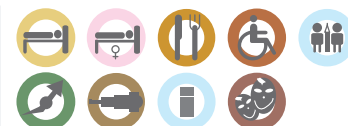
CFA spécialisé (CFAS)

CFA "Hors mur" - Formations dispensees
avec les CFA partenaires
38 bis, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 90 12 12
www.creahi-cfas-auv.org



CFA du BTP André Gendre

2, rue Dabert - 63000 CLERMONT-FD
Tél : 04 73 44 00 70
www.ccca-btp.fr/index.htm
Accès : Train (Clermont-Fd - 20 mn)/Transport en
commun (ligne 6)



Institut du travail social de la région Auvergne (ITSRA)

62, avenue Marx Dormoy
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 17 01 08
www.itsra.net

Accès : Train (Clermont-Fd - 30 mn)/Transport en
commun (ligne 4)



Institut des métiers

Route du château des Vergnes
63039 CLERMONT-FD CEDEX 2
Tél : 04 73 23 60 00
www.idm63.com

Accès : Train (Clermont-Fd)/Transport en
commun (gratuit CFA->SNCF)/Vélo



CFA de l'Éducation Nationale en Auvergne

Siège social - pas de formation sur ce site
43, bd François Mitterrand
63033 CLERMONT-FD cedex 01
Tél : 04 73 99 35 36

• Site : Lycée Blaise Pascal
23, rue Blaise Pascal -
63600 AMBERT
Tél : 04 73 82 38 38



- Site : Lycée Camille Claudel
6-8, rue de La Charme
63039 CLERMONT-FD CEDEX
Tél : 04 73 24 01 58
<http://slaes.0631409p.ac-clermont.fr/>
Accès : Train (Clermont-Fd -20 mn)/Transport en commun (ligne 16)/Vélo



- Site : Lycée La Fayette
21, bd Robert Schuman - BP 57
63002 CLERMONT-FD CEDEX 1
Tél : 04 73 28 08 08



- Site : Lycée Verceingétorix
4, Rue de Laubize - 63540 ROMAGNAT
Tél : 04 73 62 05 55
www3.ac-clermont.fr/etabliss/lp-verceingetorix
Accès : Transport en commun (ligne 12)



RÉGION AUVERGNE (www.cr-auvergne.fr) → Tél : 04 73 31 81 56

- Antenne Aurillac → Tél : 04 71 48 84 73
- Antenne Moulins → Tél : 04 70 34 78 43
- Antenne Le Puy-en-Velay → Tél : 04 71 02 27 02

CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO) (www.onisep.fr)

ALLIER (03)

- CIO : 11 rue Marcel Sembat - 03100 Montluçon → Tél : 04 70 05 55 11
- CIO : Château de Bellevue - 03400 Yzeure → Tél : 04 70 44 48 75
- CIO : Cour des Bénédictins - 03500 St-Pourçain-sur-Sioule
→ Tél : 04 70 45 68 98
- CIO : Villa Castellane - 17 rue Callou - 03200 Vichy → Tél : 04 70 98 45 86

CANTAL (15) (www.ac-clermont.fr/cio15/)

- CIO : Rue du Coq Vert - 15000 Aurillac → Tél : 04 70 48 13 76
- CIO : 12 rue d'Enchalade - 15200 Mauriac → Tél : 04 71 67 35 51
- CIO : 1 rue du Dr Lionne - BP 83 - 15104 St-Flour Cedex
→ Tél : 04 71 60 34 00

HAUTE-LOIRE (43)

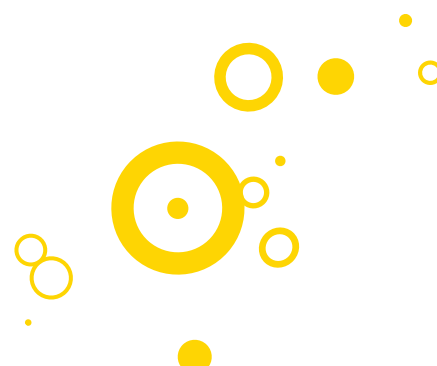
- CIO : 17 place Saint-Jean - 43100 Brioude → Tél : 04 71 50 63 10
- CIO : 12 rue de Vienne - BP 302 - 43011 Le Puy-en-Velay Cedex
→ Tél : 04 71 05 58 00
- CIO : Château Michel - 16 avenue Georges Clemenceau
43200 Yssingaux → Tél : 04 71 65 73 80

PUY-DE-DÔME (63)

- Délégation régionale ONISEP : 8 bis, rue Rameau - 63000 Clermont-Fd
→ Tél : 04 73 43 62 62
- CIO Clermont-Centre : 39 rue du Pont St-Jacques - 63000 Clermont-Fd
→ Tél : 04 73 17 04 10
- CIO Clermont-Nord : 9 rue Gilbert Roddier - 63100 Clermont-Ferrand
→ Tél : 04 73 23 27 27
- CIO : 51 rue Lafayette - BP 37 - 63201 Riom Cedex → Tél : 04 73 38 26 25
- CIO : 21 rue de Lyon - BP 137 - 63302 Thiers Cedex → Tél : 04 73 80 21 53
- CIO : 3 bis rue Eugène Gauttier - 63500 Issoire → Tél : 04 73 89 13 05

INFORMATION JEUNESSE (www.espaceinfojeunes.fr)

- Espace info jeunes et réseau de l'information jeunesse :
5 rue St-Genès - 63000 Clermont-Ferrand → Tél : 04 73 92 30 50



MISSIONS LOCALES ET PERMANENCES D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

(www.missions-locales-france.org)

ALLIER (03)

- *Mission locale espace-jeunes* : 9, place de l'Hôtel de ville
03200 Vichy → Tél : 04 70 30 15 30
- *Mission locale pour l'insertion des jeunes* : Hôtel de ville
Place Jean Jaurès - 03100 Montluçon → Tél : 04 70 05 28 74
- *Mission locale pour l'insertion des jeunes* : 1-3 rue Berthelot - 2^{ème} étage
03000 Moulins → Tél : 04 70 48 52 22

CANTAL (15)

- *Mission locale d'Aurillac* : 17, place de la Paix - 15000 Aurillac
→ Tél : 04 71 45 60 35
- *PAIO de Mauriac* : Rue du 8 mai - 15200 Mauriac → Tél : 04 71 67 31 11
- *Mission locale de St-Flour et des Hautes Terres* : 5 avenue du Docteur Mallet -
15100 Saint-Flour → Tél : 04 71 60 40 25

HAUTE-LOIRE (43)

- *Mission locale de Brioude* : 4 avenue Victor Hugo - BP123
43103 Brioude Cedex → Tél : 04 71 74 94 33
- *Mission locale du Puy-en-Velay* : 7 rue Jean-Baptiste Fabre
43000 Le Puy-en-Velay → Tél : 04 71 07 09 09
- *Mission locale de la Jeune Loire et ses rivières* : 16 avenue Georges
Clemenceau - Château Michel - 43200 Yssingaux → Tél : 04 71 65 73 73

• PUY-DE-DÔME (63)

- *Mission locale de l'agglomération clermontoise* : 143 bis boulevard
Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand → Tél : 04 73 42 17 57
- *Mission locale de Cournon* : 10 place Jean Jaurès - 63800 Cournon
d'Auvergne → Tél : 04 73 84 42 76
- *Mission locale pour les jeunes* : 4 rue Eugène Gauttier - BP 77
63500 Issoire → Tél : 04 73 89 05 85
- *Mission locale pour les jeunes* : 7 rue Fernand Forest - 63300 Thiers
→ Tél : 04 73 80 49 69
- *Mission locale de Riom* : 12 rue Gilbert Romme - BP 70146
63203 Riom Cedex → Tél : 04 73 38 50 13
- *PAIO de l'arrondissement d'Ambert* : 31, avenue Georges Clemenceau
BP 57 - 63600 Ambert → Tél : 04 73 82 05 88
- *Antenne des Ancizes-Comps* : Mairie - Avenue du plan d'eau
63203 Les Ancizes-Comps → Tél : 04 73 86 82 14
- *Antenne de Saint-Gervais-d'Auvergne* : Place Terrasse
63390 Saint-Gervais-d'Auvergne → Tél : 04 73 85 85 75

CHAMBRES CONSULAIRES

- *Chambre régionale d'agriculture* : Parc Technologique La Pardieu -
11, allée Pierre de Fermat - 63170 Aubière → Tél : 04 73 44 45 46
→ www.auvergne.chambagri.fr
 - *Chambre d'agriculture de l'Allier* : 60 cours Jean Jaurès
03017 Moulins Cedex → Tél : 04 70 48 42 42
 - *Chambre d'agriculture du Cantal* : 26 rue du 139^{ème} RI - BP 239
15002 Aurillac Cedex → Tél : 04 71 45 55 00
 - *Chambre d'agriculture de la Haute-Loire* : Hôtel interconsulaire
16 boulevard Bertrand - BP 343 - 43012 Le Puy-en-Velay Cedex
→ Tél : 04 71 07 21 00
 - *Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme* : 1 avenue de la Libération
BP 431 - 63012 Clermont-Ferrand Cedex → Tél : 04 73 29 41 00
-
- *Chambre régionale de commerce et d'industrie Auvergne* :
Aéroport de Clermont-Ferrand/ Aulnat - BP 25 - 63510 Aulnat
→ Tél : 04 73 60 46 46 → www.auvergne.cci.fr
 - *Chambre de commerce et d'industrie de Montluçon/Gannat* :
15 boulevard Carnot - BP 3248 - 03106 Montluçon Cedex
→ Tél : 04 70 02 50 00
 - *Chambre de commerce et d'industrie de Moulins/Vichy* :
17 Cours Jean Jaurès - BP 1729 - 03017 Moulins Cedex
→ Tél : 04 70 35 40 00
 - *Chambre de commerce et d'industrie du Cantal* :
44 boulevard du Pont Rouge - 15013 Aurillac Cedex → Tél : 04 71 45 40 40
 - *Chambre de commerce et d'industrie de Brioude* : Place de la Résistance
BP 30 - 43101 Brioude Cedex → Tél : 04 71 50 05 36
 - *Chambre de commerce et d'industrie du Puy et d'Yssingaux* :
16 boulevard Bertrand - BP 127 - 43004 Le Puy-en-Velay Cedex
→ Tél : 04 71 09 90 00
 - *Chambre de commerce et d'industrie d'Ambert* : 4 place de l'Hôtel
de Ville - BP 69 - 63600 Ambert → Tél : 04 73 82 01 55
 - *Chambre de commerce et d'industrie de Clermont-Ferrand/Issoire* :
148 boulevard Lavoisier - 63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
→ Tél : 04 73 43 43 43
 - *Chambre de commerce et d'industrie de Riom* : 17, avenue Jean Jaurès
63200 Mozac → Tél : 04 73 33 74 74
 - *Chambre de commerce et d'industrie de Thiers* : Avenue du Général
de Gaulle - BP 90 - 63307 Thiers Cedex → Tél : 04 73 51 66 50
-
- *Chambre régionale de métiers* : Centre Victoire - 1 avenue des Cottages
BP 358 - 63010 Clermont-Ferrand Cedex → Tél : 04 73 29 42 00

Handwriting practice lines on page 64, consisting of 30 horizontal dashed lines.

Handwriting practice lines on page 65, consisting of 30 horizontal dashed lines.

A series of horizontal dashed lines for taking notes, spanning the width of the page.



Métiers de l'agriculture et de l'aménagement de l'espace

Métiers de l'alimentation et de l'agroalimentaire

Métiers de l'industrie

Métiers de la maintenance de véhicules

Métiers du bâtiment

Métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme

Métiers du commerce, du transport et de la logistique

Métiers des soins personnels et du travail social

Métiers de la comptabilité, de la gestion et de l'informatique

S'INFORMER POUR CONSTRUIRE SON AVENIR



UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Établissement public sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'ONISEP et ses 30 délégations régionales élaborent et diffusent auprès des élèves, des parents et des professionnels de l'éducation et de l'orientation toute l'information sur les formations et les métiers.

L'ONISEP EN CHIFFRES

- > 7 000 000 de guides nationaux et régionaux diffusés gratuitement chaque année,
- > 400 000 publications spécialisées vendues par an,
- > 1 500 000 visites par mois, en moyenne, sur le site internet www.onisep.fr

POUR L'INFORMATION DES JEUNES SUR LA VOIE PROFESSIONNELLE L'ONISEP PROPOSE NOTAMMENT AU NIVEAU NATIONAL



- > Vite un métier : réussir en voie professionnelle,
- > Le guide du lycéen professionnel,
- > Collection Voie pro par secteurs professionnels,
- > Choisir son diplôme professionnel (cédéroms) : BEP industriels, BEP tertiaires

EN AUVERGNE

- guides annuels
 - > Guide régional "Après la 3^{ème}"
 - > Guide régional "Après le BEP-CAP"



• publications métiers-formations

- > Mon avenir (5 numéros par an)
 1. en relation avec les animaux
 2. banque 3. sport 4. santé...
- > Métiers de la forêt et du bois



Ces publications peuvent être consultées dans les CDI des établissements scolaires, dans les CIO, et sont disponibles à la librairie de l'ONISEP Auvergne.

ONISEP Auvergne, 8 bis rue Rameau, 63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 43 62 62 - droclermont@onisep.fr - www.onisep.fr/clermont